CORIS BANK INTERNATIONAL BENIN

NOTE D'INFORMATION

ENSEMBLE, ACCÉLÉRONS NOTRE IMPACT



PRIX DE L'ACTION

CATEGORIE 1	CATEGORIE 2
4 700 FCFA	**3 760 FCFA**
Personnes physiques et morales	Personnel du Groupe CORIS

Période de souscription du 07 décembre au 11 décembre 2026

Montant global de l'opération : 19 192 920 000 FCFA

PASSEZ A L'ACTION

EMETTEUR

CORIS BANK INTERNATIONAL

ARRANGEUR ET CHEF DE FILE DE L'OPERATION

Coris Bourse
L'Excellence au service du rendement

SYNDICAT DE PLACEMENT

BENIN: Africa Bourse, AGI, BIIC Financial Services (BFS), SGI Benin, United Capital for Africa / **BURKINA FASO :** Coris Bourse, Image Finances Internationales, SA2IF, SBIF/ **COTE D'IVOIRE :** Atlantique Finance, Attijari Securities West Africa (ASWA), BICI Bourse, BNI Finances, BOA Capital Securities, BRIDGE Securities, BSIC CAPITAL, EDC Investment Corporation (EIC), Hudson & CIE, Kerales Finance, MAC AFRICAN SGI, NSIA Capital, Phoenix Capital Management, Sirius Capital, SGCSWA, Matha Securities, ORAGROUP Securities, Gek Capital, Mansa Capital, One Africa Market Côte d'Ivoire / **MALI :** CIFA Bourse, SGI Mali , Global Capital / **NIGER :** SGI Niger / **SENEGAL :** ABCO Bourse, CGF Bourse, Everest Finance, IMPAXIS Securities, Finance Gestion et Intermédiation, Invictus Capital & Finance / **TOGO :** Africa Diamond Invest (AID), SGI Togo

L'ORIGINAL DE LA PRESENTE NOTE D'INFORMATION A ETE VISEE PAR L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS DE L'UNION MONÉTAIRE OUEST AFRICAINE (AMF-UMOA) LE 11/11/2026 SOUS LE NUMÉRO OA/26-06

NOTE D'INFORMATION

Offre Publique de Vente par cession de 4 100 000 (quatre millions cent mille) actions détenues par Coris Holding dans le capital de Coris Bank International Bénin, suivie de son introduction en Bourse

PERIODE DE PLACEMENT
07 décembre 2026 – 11 décembre 2026

MONTANT DE L'OPERATION
19 192 920 000 FCFA

PRIX DE L'ACTION
4 700 FCFA TOUTES PERSONNES PHYSIQUES ET MORALES
3 760 FCFA POUR LE PERSONNEL DU GROUPE CORIS

ARRANGEUR ET CHEF DE FILE DE L'OPERATION

Coris Bourse
L'Excellence au service du rendement

SYNDICAT DE PLACEMENT
BENIN: Africa Bourse, AGI, BIIC Financial Services (BFS), SGI Benin, United Capital for Africa / **BURKINA FASO** : Coris Bourse, Image Finances Internationales, SA2IF, SBIF/ **COTE D'IVOIRE** : Atlantique Finance, Attijari Securities West Africa (ASWA), BICI Bourse, BNI Finances, BOA Capital Securities, BRIDGE Securities, BSIC CAPITAL, EDC Investment Corporation (EIC), Hudson & CIE, Kerales Finance, MAC AFRICAN SGI, NSIA Capital, Phoenix Capital Management, Sirius Capital, SGCSWA, Matha Securities, ORAGROUP Securities, Gek Capital, Mansa Capital, One Africa Market Côte d'Ivoire / **MALI** : CIFA Bourse, SGI Mali , Global Capital / **NIGER** : SGI Niger / **SENEGAL** : ABCO Bourse, CGF Bourse, Everest Finance, IMPAXIS Securities, Finance Gestion et Intermédiation, Invictus Capital & Finance / **TOGO** : Africa Diamond Invest (ADI), SGI Togo

L'ORIGINAL DE LA PRESENTE NOTE D'INFORMATION A ETE VISEE PAR L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS DE L'UNION MONÉTAIRE OUEST AFRICAINE (AMF-UMOA) LE 11/11/2026 SOUS LE NUMÉRO OA/26-06

TABLE DES MATIÈRES

Table des matières 4
Abréviations et définitions 7
Conditions de diffusion et de mise à disposition de la Note d'Information 8
Avertissement de l'AMF-UMOA 9
Attestation du Responsable de la Note d'Information 10
Attestation des commissaires aux comptes 11
Attestation du Conseiller juridique 15
PARTIE 1: RESUME DE L'OPERATION 18
1.1. Contexte et synthèse de l'opération 19
1.2. L'action CBI Bénin en bref 19
1.3. Attraits de l'Opération 19
1.3.1. Positionnement stratégique de la banque sur son marché 19
1.3.2. Solidité de la marque/du groupe Coris, notations et distinctions 19
1.3.3. Politique de distribution de dividendes 20
1.3.4. Appartenance à un groupe régional en expansion, gouvernance et management 20
PARTIE 2 : PRESENTATION GENERALE DE CORIS BANK INTERNATIONAL BENIN 21
2.1. Fiche signalétique 22
2.2. Historique de la banque 23
2.3. Activités de CBI Bénin 23
2.3.1. Directions opérationnelles 23
2.3.2. Activités clés et offres (banque de détail, entreprise, HNI, etc.) 23
2.4. Actionnariat et évolution du capital de CBI Bénin 24
2.4.1. Présentation de l'actionnariat 24
2.4.2. Évolution du capital 24
2.5. Présentation des principaux actionnaires (Coris Holding et autres) 25
2.6. Politique de distribution de dividendes & prêts consentis aux membres du Conseil d'Administration et aux dirigeants 25
2.6.1. Politique de distribution de dividendes 25
2.6.2. Prêts consentis aux membres du Conseil d'Administration et aux dirigeants 26
2.7. Organigramme et schéma de gouvernance 26
2.7.1. Organigramme 27
2.7.2. Schéma de gouvernance (Conseil d'Administration, comités, dirigeants) 29
2.7.3. Le capital humain 29
2.8. Engagements, certifications et RSE 29
2.9. Renseignements relatifs aux précédents emprunts obligataires en cours de vie 30
2.10. Notation financière 30
PARTIE 3 : PERFORMANCE FINANCIERE DE CORIS BANK INTENATIONAL BENIN SUR LA PERIODE 2021-2025 31
3.1. Analyse du compte de résultat sur la période 32
3.1.1. Évolution des composantes du PNB 32

3.1.2. Évolution des charges d'exploitation et du coefficient d'exploitation 33
3.1.3. Évolution du coût du risque et du résultat d'exploitation 34
3.1.4. Évolution du résultat net et des ratios de rentabilité (ROE, ROA) 34
3.2. Analyse du bilan sur la période 35
3.2.1. Évolution des dépôts 35
3.2.2. Évolution des crédits 36
3.2.3. Évolution du portefeuille financier 37
3.2.4. Évolution du total bilan et des fonds propres 38
3.2.5. Évolution des créances en souffrance et ratios de maîtrise des risques (NPL brut/net) 39
3.3. Analyse du hors bilan 39
3.4. Éléments exceptionnels de la période 40
3.5. Ratios réglementaires (solvabilité, liquidité, division des risques, transformation) 41
PARTIE 4 : PERSPECTIVES DE CORIS BANK INTERNATIONAL BENIN 42
4.1. Principales orientations stratégiques 43
4.2. Principales hypothèses du business plan 43
4.3. Compte de résultat prévisionnel sur la période 44
4.3.1. Évolution du PNB 44
4.3.2. Évolution des charges d'exploitation, RBE et coefficient d'exploitation 44
4.3.3. Évolution du coût du risque 45
4.3.4. Résultat net 46
4.3.5. Dividendes prévisionnels 46
4.4. Bilan et hors de bilan prévisionnel sur la période 47
4.4.1. Dépôts de la clientèle 47
4.4.2. Crédits à la clientèle 48
4.4.3. Dettes interbancaires et assimilées 49
4.4.4. Portefeuille de titres 49
4.4.5. Trésorerie actif 50
4.4.6. Fonds propres 50
4.5. Engagements hors bilan 51
4.6. Ratios prudentiels prévisionnels 52
PARTIE 5 : APPRECIATION DU PRIX L'OFFRE 53
5.1. Contexte 54
5.2. Méthodes de valorisation utilisées 54
5.2.1. Méthode des comparables boursiers 54
5.2.2. Méthode des comparables transactionnels 56
5.2.3. Méthode des dividendes actualisés (DDM) 57
5.2.4. Méthode des excès de fonds propres 58
5.3. Valorisation retenue 59
5.4. Détermination du prix de l'offre 59
5.5. Attestation de valorisation 60
PARTIE 6 : CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION 61
6.1. Caractéristiques de l'Opération 62
6.2. Modification de l'actionnariat (avant/après opération) 63
6.3. Utilisation des fonds (si OPV primaire ou mixte) 63
6.4. Modalités d'acquisition et schéma d'allocation des Actions 64
6.4.1. Ordres d'achat 64

6.4.2. Investisseurs concernés 64
6.4.3. Acquisitions pour compte de tiers 64
6.4.4. Révocation des ordres d'achat 64
6.4.5. Couverture des ordres d'achat 64
6.4.6. Ordres d'achat multiples 65
6.5. Centralisation des ordres d'achat et schéma d'allocation 65
6.5.1. Centralisation des ordres d'achat 65
6.5.2. Règles d'allocation des titres 65
6.5.3. Règles de transvasement 67
6.6. Période de placement 67
6.7. Service financier et Régime fiscal 67
6.7.1. Service financier 67
6.7.2. Régime fiscal 67
6.8. Syndicat de placement (par pays) 67
6.9. Cotation en bourse 69
6.9.1. Place de cotation (BRVM) 69
6.9.2. Première cotation 69
6.10. Juridiction compétente 69
6.11. Calendrier indicatif de l'opération 70
PARTIE 7 : FACTEURS DE RISQUES 71
7.1. Gouvernance et pilotage des risques 72
7.1.1. Organes de gouvernance des risques 72
7.1.2. Principes directeurs de gestion des risques 72
7.1.3. Indicateurs de redressement (plan préventif de redressement / PPR) 72
7.2. Typologie des facteurs de risques 73
7.2.1. Risques financiers (crédit, liquidité, marché, taux) 73
7.2.2. Risques non financiers (opérationnels, conformité, cyber, réputation) 74
7.2.3. Risques stratégiques et externes (concurrentiels, réglementaires, macroéconomiques) 74
PARTIE 8 : LITIGES ET AFFAIRES CONTENTIEUSES 75
PARTIE 9 : ANNEXES 77
9.1. Contexte macroéconomique de l'UEMOA et du pays d'implantation 78
9.2. Présentation du secteur bancaire local 79
9.3. Positionnement concurrentiel de la banque 80

ABREVIATIONS ET DEFINITIONS

AMF-UMOA	Autorité des Marchés Financiers de l'Union Monétaire Ouest Africaine
ANO	Avis de Non-Objection
BCEAO	Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BRVM	Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
CBI Bénin	Coris Bank International Bénin
CCJA	Cour Commune de Justice et d'Arbitrage
CET1	Common Equity Tier 1 (Fonds Propres de Base)
DAT	Dépôts À Terme
DC/BR	Dépositaire Central / Bureau des Registres
DDM	Dividend Discount Model (Modèle d'Actualisation des Dividendes)
ESG	Environnemental, Social et de Gouvernance
FCFA	Francs CFA
FMI	Fonds Monétaire International
HNI	Hauts Nets Individuels
IRVM	Impôt sur le Revenu des Valeurs Mobilières
ISIN	International Securities Identification Number
ISO 9001	Norme internationale de gestion de la qualité
LBC/FT/FP	Lutte contre le Blanchiment de Capitaux, le Financement du Terrorisme et la prolifération des armes
MEDAF	Modèle d'Évaluation des Actifs Financiers
Mds	Milliards
NPL	Non-Performing Loans (Créances en Souffrance)
OHADA	Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
OPV	Offre Publique de Vente
P/B	Price-to-Book Ratio
P/E	Price-to-Earnings Ratio
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PMI	Petite et Moyenne Industrie
PNB	Produit Net Bancaire
PPR	Plan Préventif de Redressement
RBE	Résultat Brut d'Exploitation
RCCM	Registre du Commerce et du Crédit Mobilier
ROA	Return on Assets (Rentabilité de l'Actif)
ROE	Return on Equity (Rentabilité des Fonds Propres)
SGI	Société de Gestion et d'Intermédiation
TCAM	Taux de Croissance Annuel Moyen
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine

Sauf stipulation contraire, les termes commençant par une majuscule et utilisés dans la Note d'Information ont le sens qui leur est attribué ci-dessous à moins qu'ils ne soient autrement définis ci-après ou que le contexte ne requiert qu'il en aille autrement :

Actions	les actions offertes par le Cédant dans le cadre de l'Offre au Public et représentant 20% des droits de vote et du capital de l'Emetteur
Arrangeur / Chef de File	Coris Bourse
Cédant	Coris Holding
Emetteur / Banque	Coris Bank International Bénin
Groupe	Groupe Coris
Note d'Information	la présente note d'information
Offre au Public	l'Offre Publique de Vente qui sera initiée par le Cédant conformément aux termes de la Note d'Information
Opération	la cession des Actions
Période de Placement	la période de placement des Actions comprise entre le 16 novembre 2026 et le 04 décembre 2026 sauf hypothèse de clôture anticipée
Syndicat de Placement	toutes les SGI agréées sur le marché financier régional de l'UEMOA

Conditions de diffusion et de mise à disposition de la Note d'Information

La Note d'Information sera remise ou adressée sans frais à toute personne qui en fait la demande. Elle sera tenue au siège social de Coris Bank International Bénin et auprès des Sociétés de Gestion et d'Intermédiation chargées de recueillir les ordres d'achats.

Par ailleurs, la Note d'Information sera disponible sur le site internet de
CBI Bénin à l'adresse https://benin.coris.bank/
Coris Holding à l'adresse https://coris-holding.com/

AVERTISSEMENT DE L'AMF-UMOA

Avertissement de l'AMF-UMOA
En application des dispositions des articles 113 et suivants du Règlement Général relatif à l'organisation, au fonctionnement et au contrôle du Marché Financier Régional, l'Autorité des Marchés Financiers de l'Union Monétaire Ouest Africaine (AMF-UMOA) a autorisé cette opération sous le visa n° OA/26-06.

L'octroi par l'Autorité des Marchés Financiers de l'Union Monétaire Ouest Africaine de son visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'Opération, ni authentification des éléments comptables et financiers présentés, ni garantie ou certification de l'information diffusée.

La Note d'Information donnant lieu à un visa est établie sous la seule responsabilité de Coris Bank International Bénin et le visa n'est attribué qu'après vérification que cette Note d'Information est complète et compréhensible et que les informations qu'elle contient sont pertinentes et cohérentes dans la perspective de l'Opération proposée aux investisseurs.

Attestation du Responsable de la Note d'Information

CORIS BANK INTERNATIONAL

ATTESTATION DU RESPONSABLE DE LA NOTE D'INFORMATION

Nous, soussignés, Jean-Jacques GOLOU, Directeur Général de Coris Bank International Bénin, attestons que les données contenues dans la présente Note d'Information sont conformes à la réalité et qu'elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats, les risques et les perspectives de Coris Bank International Bénin, ainsi que sur les droits attachés aux titres offerts.

Cotonou, le 26 Août 2026

DIRECTEUR GENERAL
CORIS BANK
(+229) 01 21 36 00 54 - 01 BP 5783

CORIS BANK INTERNATIONAL BENIN S.A avec Conseil d'Administration au Capital de 20 500 000 000 FCFA
Siège social : LOT 122 Parcelle ZA Avenue Steinmetz 01 BP 5783 Cotonou - RCCM : RB/COT/18B22272 - IFU N° 3201502709216
Agrément N° B 0212 V - Tél. : +229 21 36 00 54 - Code Swift CORIBJBJ - Site Web : http://benin.coris.bank

Attestation des commissaires aux comptes

CABINETS	ASSOCIE RESPONSABLE		NATIONALITE	ADRESSE	MANDAT	
					Début	Fin
	TITULAIRES	**SIGNATAIRE**				
KPMG	Franck FANOU	Franck NANGBO	Béninoise	Adresse postale : 01 BP. 5802 Cotonou, Bénin Tél : (229) 0121315643/0121303014 Fax : email : ffanou@kpmg.tg	01/01/2024	31/12/2027
Experts Alliance Mac (EAM)	Romulus BEHANZIN	Pie Coffi FANOU	Béninoise	Adresse postale : 03 BP. 3557 Cotonou, Bénin Tél : (229) 0121325049/ 0167766824 / +1(438) – 989 64 15 Fax : email : rbehanzin@experts-alliancemac.com	01/01/2024	31/12/2027
	SUPPLEANTS	**SIGNATAIRE**				
GBEDAHI	José Armand GBEDAHI	José Armand GBEDAHI	Béninoise	Adresse postale : 09 BP 630 Cotonou Bénin Tél : (229) 0195449299 Fax : email : cabinetgbedahi@gmail.com	01/01/2024	31/12/2027
SODEXCA	Sèmèvo HOUEDJISSIN	Sèmèvo HOUEDJISSIN	Béninoise	Adresse postale : 03 BP 2277 Cotonou Bénin Tél : (229) 0121049678/0121305255 Fax : email : expert@sodexca.com	01/01/2024	31/12/2027

KPMG
Rez-de-chaussée Espace Marie Stella
Derrière l'Aéroport Cadjèhoun, Parcelle U, Lot 15
01 BP 5802 Cotonou, Bénin
Tél : (229) 01 21 31 56 43 / 01 21 30 30 14
Fax : (229) 01 21 31 56 43
Email : contact@kpmg.tg

E.A. MAC
Ensemble, Osons pour la Qualité
Vedoko, 5450 îlot 1434 parcelle F
03 BP 3557 Cotonou, Bénin
Tél : (229) 01 67 76 68 24 – 01 21 32 50 49
Tél. inter : +1 (438)- 989 6415
Email : info@experts-alliancemac.com

Coris Bank International Bénin

CBI-Bénin S.A.

Attestation des Commissaires aux Comptes relative à la Note d'Information préparée dans le cadre d'une introduction en Bourse

Exercice clos le 31 décembre 2025
Coris Bank International Bénin S.A.
01 BP 5783 Cotonou - Bénin
Ce rapport contient 03 pages

KPMG
Rez-de-chaussée Espace Marie Stella
Derrière l'Aéroport Cadjèhoun, Parcelle U, Lot 15
01 BP 5802 Cotonou, Bénin
Tél : (229) 01 21 31 56 43 / 01 21 30 30 14
Fax : (229) 01 21 31 56 43
Email : contact@kpmg.tg

E.A. MAC
Ensemble, Osons pour la Qualité
Vedoko, 5450 Ilot 1434 parcelle P
03 BP 3557 Cotonou, Bénin
Tél : (229) 01 67 76 68 24 – 01 21 32 50 49
Tél. inter : +1 (438)- 989 6415
Email : info@experts-alliancemac.com

Coris Bank International Bénin S.A.

Siège social : 01 BP 5783 Cotonou – Bénin
Capital social : F CFA 20 500 000 000

Attestation des Commissaires aux Comptes relative à la Note d'Information préparée dans le cadre d'une introduction en Bourse

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de **Coris Bank International Bénin (CBI-Bénin S.A.)**, et en application de la circulaire n°002-2010 du Conseil Régional de l'Epargne Public et des Marchés Financiers (CREPMF) relative au contenu de la « Note d'Information des opérations financières sur le marché financier de l'UMOA », nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières historiques, ainsi que les données prévisionnelles contenues dans la présente Note d'Information en effectuant les diligences nécessaires conformément aux normes professionnelles, et aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Les informations figurant dans la présente Note d'information ont été établies sous la responsabilité de la Direction Générale de Coris Bank International Bénin à partir des états financiers annuels audités pour les données historiques, de même que les données prévisionnelles présentées couvrant la période du 01 janvier 2026 au 31 décembre 2030 et les hypothèses sur lesquelles elles reposent. Nous rappelons que ces dernières informations présentant par nature un caractère incertain, les réalisations pourraient, parfois de manière significative, différer des informations prévisionnelles présentées dans le cadre de cette opération.

Nous nous sommes conformés aux obligations du Code d'éthique des professionnels de la comptabilité et de l'audit, tel que prévu par le Règlement n°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA, et les règles d'indépendance qui encadrent les missions.

Nous avons mis en œuvre les diligences nécessaires conformément aux normes de la profession applicables à cette mission.

Concernant les informations comptables et financières historiques présentées au chapitre 3 « Performances financières » de la présente Note d'Information, nos diligences ont essentiellement consisté à nous assurer de la concordance des informations comptables et financières contenues dans la Note d'Information jointe avec les états financiers de synthèse tels qu'audités par les Commissaires aux Comptes au titre des exercices clos les 31 décembre 2021, 2022, 2023, 2024 et 2025 dont les rapports sont repris en annexe de la présente Note d'Information.

Concernant les données prévisionnelles de nature comptable et financière présentées au chapitre 4 « Perspectives », nos diligences ont consisté à apprécier si les hypothèses retenues et décrites dans la Note d'Information, constituent une base acceptable à l'établissement de ces données, et à vérifier leur correcte traduction chiffrée.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre conclusion.

Sur la base de ces diligences, nous n'avons pas d'observation à formuler sur d'une part, la concordance des informations comptables et financières contenues dans la Note d'Information avec les états financiers historiques audités et approuvés par l'Assemblée Générale pour les exercices clos le 31 décembre 2021, 2022, 2023, 2024 et 2025, et sur d'autre part, la correcte traduction chiffrée des hypothèses de la Direction Générale dans la présente Note d'Information.

Fait à Cotonou, le 28 août 2026

Les Commissaires aux Comptes

KPMG Bénin	**EAM Bénin**
Franck Nangbo *Expert-comptable diplômé* *Associé*	***Pie Coffi Fanou*** *Expert-comptable diplômé* *Associé*

KF CONSEILS
www.kfconseils.com

KARAMOKO FADIGA
Conseil Juridique
Spécialiste en droit bancaire
et financier

Abidjan, le 28 août 2026

Coris Bank International Bénin

A l'attention de :
Monsieur Jean-Jacques GOLOU
Directeur Général

Avenue Monseigneur Steinmetz, 122 Parcelle ZA, Cotonou, 01 BP 5783 Cotonou

Objet : Attestation du Conseil Juridique

Monsieur le Directeur Général,

La présente attestation est adressée à Coris Bank International Bénin (l'"**Emetteur**") à la demande de Coris Holding (le "**Cédant**") pour lequel nous avons agi en qualité de Conseil Juridique dans le cadre de la cession par offre au public d'une partie des actions de l'Emetteur qu'il détient, soit 20% du capital social et des droits de vote qui sera suivie d'une introduction en bourse de l'Emetteur (l'"**Opération**").

Afin d'émettre notre opinion au regard de la réglementation communautaire de l'UMOA et de l'OHADA applicable à la date des présentes, nous avons examiné, sous forme d'originaux ou de photocopies ou copies électroniques et à l'exclusion de tout autre document, les documents suivants :

i. les statuts de l'Emetteur en date du 25 juin 2024 (les "**Statuts**"),
ii. les décisions des conseils d'administration et assemblées d'actionnaires (les "**Organes Sociaux**") autorisant l'Opération (les "**Résolutions Sociales**"),
iii. le projet de la note d'information (la "**Note d'Information**").

(ensemble les " **Documents Examinés** ")

Sur le fondement des Documents Examinés et sous réserve de toute information pertinente ne figurant pas dans les Documents Examinés et qui ne nous aurait pas été révélée, nous attestons que :

(1) **Résolutions Sociales :** les Organes Sociaux du Cédant et de l'Emetteur se sont réunis en conformité des dispositions légales, réglementaires et statutaires qui leur sont applicables et l'Opération telle que décrite dans la Note d'Information est conforme aux Résolutions Sociales qui ont été régulièrement adoptées ;

(2) **Note d'Information :** Les informations de nature juridique figurant dans la Note d'Information sont, à notre connaissance, cohérentes et les risques identifiés ont été décrits de manière appropriée dans la section « *Facteurs de Risque* » de la Note d'Information.

Abidjan Résidence Les Harmonies - Rue du Docteur Jamot - Plateau
26 BPM 289 Abidjan 26 – (225) 07 07 33 07 32 Email : info@kfconseils.com

Cette attestation est délivrée pour être insérée dans la Note d'Information qui sera soumise à l'Autorité des Marchés Financiers de l'UMOA dans le cadre de la procédure de visa.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.

KF Conseils
Cabinet de Conseil Juridique Agréé
Abidjan Plateau Rue Jamot
Immeuble les Harmonies 2ème étage
26 BPM 289 Abidjan 26

KARAMOKO FADIGA

Responsable de la politique d'information

Nom	Fonction	Adresse	Contact
TOE Ganabo Francis Hermann	Directeur des Finances et de la Comptabilité	CBI Bénin - Cotonou Lot n°122, parcelle « ZA », Avenue Steinmetz, 01 BP 5783, Cotonou 01, Bénin	Mail : ftoe@coris-bank.com Tél. : +229 01 45 92 72 64
Eméfa Abla KOUNOUDJI	Chef Service Contrôle de Gestion	CBI Bénin - Cotonou Lot n°122, parcelle « ZA », Avenue Steinmetz, 01 BP 5783, Cotonou 01, Bénin	Mail : ekounoudji@coris-bank.com Tél. : +229 01 96 72 72 23

PARTIE 1
RESUME DE L'OPERATION

1.1. CONTEXTE ET SYNTHÈSE DE L'OPÉRATION

Dans le cadre de sa stratégie d'ouverture du capital de ses filiales, Coris Holding envisage l'introduction à la BRVM (Bourse Régionale des Valeurs Mobilières) de sa filiale CBI Bénin qui sera précédée d'une Offre Publique de Vente portant sur 20% des actions qu'elle détient dans le capital social de cette filiale. Cette opération s'inscrit également dans une démarche de renforcement de la transparence financière de la filiale CBI Bénin.
Cette démarche vise notamment à élargir l'actionnariat de la filiale, à renforcer sa visibilité sur le marché financier régional et à accompagner son développement.
La Note d'Information a pour objet de soumettre aux investisseurs intéressés, les principales modalités et caractéristiques de l'Opération.
Elles portent sur la présentation de l'entité, la valorisation et le prix d'introduction, la quote-part du capital à céder, la répartition de l'offre entre les différentes catégories d'investisseurs ainsi que le séquencement du processus d'introduction en bourse.

1.2. L'action CBI Bénin en bref

Dans le cadre de cette opération, 4 100 000 actions sont cédées au prix de 4 700 FCFA par action, soit un montant total de cession de 19 270 000 000 FCFA (montant brut avant décote au profit du Personnel du Groupe).
Les titres seront émis sous forme d'actions nominatives, inscrites en comptes-titres auprès des Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI), banques teneurs de comptes ou conservateurs agréés sur le marché financier régional.

Capital social	20 500 000 000 FCFA
Nombre d'Actions	20 500 000
Valeur nominale de l'Action	1 000 FCFA
Nature des titres	Actions ordinaires
Code ISIN	BJ0000002952

Calendrier et jouissance des titres

La période de placement se déroule du 16 novembre 2026 au 4 décembre 2026, avec possibilité de clôture anticipée.
La date de jouissance des actions est fixée au 1er janvier 2026 : les investisseurs bénéficieront ainsi pleinement des dividendes afférents à l'exercice 2026 et aux exercices suivants.

1.3. Attraits de l'Opération

1.3.1. Positionnement stratégique de la banque sur son marché

Implantée au Bénin en décembre 2016 en tant que succursale de Coris Bank International Burkina Faso, CBI-Bénin est devenue filiale du Groupe Coris en 2019. La banque affiche l'ambition de devenir une banque de référence et de figurer parmi les trois premiers établissements de crédit du Bénin.
À fin 2025, CBI-Bénin se classe 3e banque du pays en termes de total de bilan (11,20% de part de marché. Elle se positionne également au 4e rang en emplois clientèle (9,5% de part de marché) et au 4e rang en ressources clientèle (9,90%). Le leader du secteur bancaire au Bénin depuis 2022, est la Banque Internationale pour l'Industrie et le Commerce (BIIC), banque détenue par l'État Béninois, depuis sa montée en puissance, portée par le financement des projets structurants publics.
Le réseau de la banque est passé de 11 agences en 2021 à 16 agences fin 2025, réparties sur l'ensemble du territoire, complété par 22 GAB/DAB et 50 terminaux de paiement électronique (TPE).
La stratégie CBI Bénin est réorientée vers le segment des PME-PMI (partenariats avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin, l'Agence Nationale pour le Développement des PME et des fonds de garantie tels qu'ETC, PROPARCO et FAGACE) ainsi que vers la diversification sectorielle (téléphonie mobile, commerce international, secteur portuaire, cimenterie), afin de réduire la concentration historique sur l'État et le secteur du BTP.
La vision de CBI-Bénin est « d'être la banque de référence en qualité et en disponibilité des services pour accompagner l'essor des secteurs clés de l'économie béninoise, notamment les PME/PMI ».

1.3.2. Solidité de la marque/du groupe Coris, notations et distinctions

CBI-Bénin appartient au Groupe Coris, groupe bancaire régional dont l'actionnaire de contrôle est Coris Holding SA. L'appartenance au groupe confère à la filiale Béninoise un accès à des ressources et lignes de financement mutualisées, notamment une ligne de 150 millions d'euros auprès d'AFREXIMBANK ouverte à l'ensemble des filiales du Groupe Coris, ainsi qu'un possible soutien financier, matériel et humain du Groupe en cas de besoin (convention d'assistance technique et d'externalisation de services).

La banque est certifiée à la norme ISO 9001 version 2015 (Système de Management de la Qualité, obtenue en 2020 et recertifiée en 2023). Elle est aussi certifiée PCI-DSS (sécurité des paiements par carte, renouvelée en 2024). Par ailleurs, la banque a lancé en 2024 un projet de Système de Management Intégré (SMI) en vue d'obtenir trois certifications complémentaires aux normes :

- ISO 14001 : 2015 portant sur l'environnement,
- ISO 45001 : 2018 relative à la santé et sécurité au travail et
- ISO 50001 : 2018 pour le management de l'énergie.

A l'issue des différentes missions, CBI-Bénin a été recommandée à la certification de ces trois normes complémentaires en sus de la certification ISO 9001 : 2015.

CBI-Bénin fait l'objet d'une notation par Bloomfield Investment Corporation qui lui a attribué les notes :

- A- à long terme, perspective stable (note d'investissement) ;
- A1- à court terme, perspective stable (note d'investissement).

Selon l'agence de notation, la note de long terme traduit une qualité de crédit élevée et de bons facteurs de protection. À court terme, Bloomfield relève une certitude de remboursement en temps opportun, soutenue par des facteurs de liquidité solides.

1.3.3. Politique de distribution de dividendes

CBI-Bénin a opté pour une politique d'affectation du résultat privilégiant jusqu'en 2025, le renforcement des fonds propres, cohérente avec les lettres circulaires de la Commission Bancaire de l'UMOA recommandant un renforcement des fonds propres des établissements de crédits dans un contexte d'incertitudes qui pèsent sur l'environnement économique (crise sécuritaire dans le Sahel, guerre russo-ukrainienne, etc). En moyenne, sur la période 2021-2025, les dividendes représentent 35% du résultat net. Le renforcement des fonds propres a permis deux augmentations de capital intervenues entre 2021 et 2024 pour se conformer au nouveau capital minimum réglementaire de 20 milliards de FCFA.

Année	2021	2022	2023	2024	2025
Pay-out	40%	35%	30%	35%	35%

1.3.4. Appartenance à un groupe régional en expansion, gouvernance et management

Au 31 décembre 2025, le capital de CBI-Bénin (20 500 millions FCFA) est détenu par des entités du Groupe Coris : Coris Holding SA (72,66%), CBI SA - Coris Bank International Burkina Faso (22,58%) et Coris Bourse SA (4,76%). En 2026, Coris Holding SA a procédé au rachat des parts détenues par CBI SA, portant sa participation à 95,24% du capital.

Le Conseil d'Administration comptait six membres au 31 décembre 2025, dont quatre administrateurs indépendants, soit une composition conforme à l'article 10 de la circulaire n°01-2017/CB/C relative à la gouvernance des établissements de crédit de l'UMOA. Il est assisté de trois comités spécialisés (audit ; risques ; rémunération et nomination) ainsi que d'un Comité Supérieur de Crédit, conformément à l'article 18 de la même circulaire. Les évaluations annuelles de l'organe délibérant, réalisées par un cabinet externe et en interne, ont été jugées « satisfaisantes » par l'agence Bloomfield lors de la mission.

La Direction Générale est assurée par M. Jean-Jacques GOLOU depuis la création de la banque en 2016, assisté de M. Jean-Marie KOMPAORE, Directeur Général Adjoint ; tous deux disposent de plus de vingt années d'expérience dans le secteur bancaire et financier, tant à l'international qu'au niveau national. Le style de management est jugé participatif par l'ensemble des managers interrogés dans le cadre de la mission de notation effectuée par l'agence Bloomfield.

PARTIE 2
PRESENTATION GENERALE DE CORIS BANK INTERNATIONAL BENIN

2.1. Fiche signalétique

Elément	Détail
Dénomination sociale	Coris Bank International Bénin SA (CBI-BÉNIN)
Forme juridique	Société Anonyme avec Conseil d'Administration
RCCM	RB/COT/18 B 22272 (Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Cotonou)
Numéro d'identification fiscale (IFU)	3 2015 0270 9216
Immatriculation UMOA	N° B 0212 V — liste des banques, établissements financiers et compagnies financières de l'UMOA
Siège social	Lot n°122, parcelle « ZA », Avenue Steinmetz, 01 BP 5783, Cotonou 01, Bénin
Numéro de téléphone	+229 01 21 36 00 54
Adresse électronique	corisbank-bj@coris-bank.com
Site web	https://benin.coris.bank
Capital social (31/12/2025)	20 Mds 500 millions FCFA
Date d'implantation	Décembre 2016 (succursale) — Filialisation en 2019
Président du Conseil d'Administration	Mme Gisèle ADJIBI
Direction Générale	M. Jean-Jacques GOLOU
Commissaires aux Comptes	KPMG (Bénin) Experts Alliance MAC (Bénin)
Réseau (fin 2025)	16 agences, dont 2 dédiées à la finance islamique
Effectif (2025)	200 collaborateurs
Nombre de clients (2025)	52 592
Total bilan (2025)	850 321 millions FCFA
Fonds propres (2025)	48 659 millions FCFA

2.2. Historique de la banque

Le développement de CBI-Bénin a été marqué par les évènements suivants :

- **Décembre 2016** : implantation au Bénin en tant que succursale de Coris Bank International Burkina Faso (CBI SA).
- **2018** : lancement de la branche de la finance islamique.
- **2019** : la banque devient filiale à part entière en tant que Coris Bank International Bénin et certification à la norme ISO 9001 : 2015.
- **2021** : première augmentation de capital (10 500 → 15 Mds 500 millions FCFA),
- **2024** : deuxième augmentation de capital (15 500 → 20 500 millions FCFA), pour se conformer au relèvement du capital social minimum des banques de l'UMOA à 20 milliards de FCFA. Sur la même période, le réseau d'agences passe de 11 à 16 unités, avec le lancement de nombreux produits digitaux (E-Banking, Coris Money, My Coris Bank, SMS Banking) et de finance islamique (comptes Wadi'a, Coris Épargne Hadj).
- **Janvier 2025** : reconnaissance de CBI-Bénin comme Établissement Bancaire d'Importance Systémique (EBIS) national par la Commission Bancaire de l'UMOA ;
- **Décembre 2025** : retrait de CBI-Bénin de la liste des Établissement Bancaire d'Importance Systémique (EBIS) national par la Commission Bancaire de l'UMOA.
- **2025** : lancement de la Plateforme Interopérable des Services Financiers (PI-SPI) de la BCEAO, à laquelle CBI-Bénin participe via Coris Money.
- **2026** : entrée en vigueur du nouvel organigramme de la banque (janvier) et renforcement de la participation de Coris Holding SA au capital à 95,24%.

2.3. Activités de CBI Bénin

2.3.1. Directions opérationnelles

L'organisation de CBI-Bénin repose sur une Direction Générale et un ensemble de directions commerciales, opérationnelles, supports et de contrôle.

Directions commerciales :

- Direction de la Clientèle des Entreprises ;
- Direction du Réseau d'Agences ;
- Direction de la Trésorerie ;
- Division de la Banque Digitale ;
- Division des opération monétiques ;
- Branche de la Finance Islamique.

Directions opérationnelles et supports :

- Direction des Finances et de la Comptabilité ;
- Direction des Engagements ;
- Direction des Opérations ;
- Division du Marketing et Communication
- Division du Système de Management de la Qualité ;
- Division du Système d'Informations ;
- Division du Capital Humain ;
- Division des Affaires Juridiques et du Contentieux ;
- Division des Projets et Partenariats Structurants ;
- Division des Moyens Généraux.

Fonctions de contrôle :

- Direction des Risques ;
- Direction de l'Audit Interne ;
- Division de la Conformité ;
- Division du Contrôle permanent.

L'organisation est complétée par des départements, services et unités spécialisés.

2.3.2. Activités clés et offres (banque de détail, entreprise, HNI, etc.)

CBI-Bénin opère sur trois grands pôles d'activité : **la banque classique** (dépôts, crédits aux particuliers, PME/PMI, grandes entreprises et clientèle institutionnelle, moyens de paiement dont les cartes Coris Visa Infinite et Gold), **la finance islamique** (depuis 2018, à travers un réseau de deux agences dédiées « Baraka », à Cadjehoun et Nikki, avec une gamme de comptes et produits Wadi'a) et **la banque digitale** (e-Coris, My Coris Bank pour la clientèle de détail, Coris e-banking pour la clientèle corporate, Coris Money, Web clearing, MoMo Express en partenariat avec MTN, SMS Banking, et le projet SmartAccess de scan de chèques à distance).

La Banque est également active sur le financement du commerce international (trade finance), soutenue par des lignes dédiées auprès d'IFC (15 millions d'euros) et de PROPARCO (10 millions d'euros de garantie de portefeuille trade finance), ainsi qu'une enveloppe globale de 71 millions d'euros sur les lignes trade finance. Le réseau de distribution comprend 22 automates bancaires (GAB/DAB) et 50 terminaux de paiement électronique (TPE) à fin 2025.

2.4. Actionnariat et évolution du capital de CBI Bénin

2.4.1. Présentation de l'actionnariat

Le capital de CBI Bénin est de **20,5 milliards FCFA** et est réparti comme suit :

Actionnaire	Capital 2025 (millions FCFA)	% en 2025	% après opération 2026
Coris Holding SA	14 895	72,66%	95,24%
CBI SA (Coris Bank International Burkina Faso)	4 629	22,58%	0%
Coris Bourse SA	976	4,76%	4,76%
Total	20 500	100%	–

En 2026, Coris Holding SA a procédé au rachat des parts détenues par CBI SA, portant sa participation directe au capital de CBI-Bénin à 95,24%.

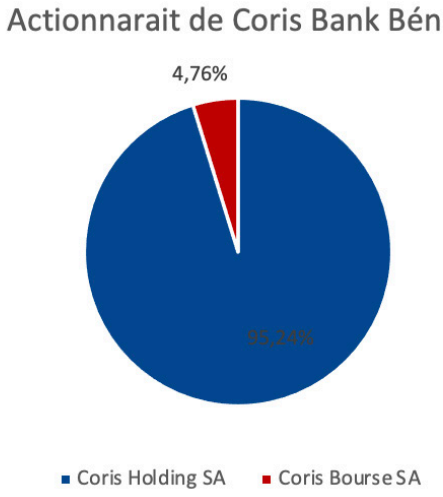

2.4.2. Évolution du capital

Depuis le démarrage de ses activités, CBI-Bénin a enregistré deux augmentations de capital.

Actionnaire (millions FCFA)	2020	2021	2024
Coris Holding SA	7 629 (61,90%)	11 262 (72,66%)	14 895 (72,66%)
CBI SA	2 371 (33,33%)	3 500 (22,58%)	4 629 (22,58%)
Coris Bourse SA	500 (4,77%)	738 (4,76%)	976 (4,76%)
Total	10 500 (100%)	15 500 (100%)	20 500 (100%)

La dernière augmentation de capital a été décidée lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 8 avril 2024, en application de la décision de la BCEAO portant le capital minimum des banques de l'UMOA à 20 milliards de FCFA.

2.5. Présentation des principaux actionnaires (Coris Holding et autres)

Coris Holding SA est l'actionnaire majoritaire de CBI-Bénin (72,66 % fin 2025, 95,24 % en 2026). CBI SA (Coris Bank International Burkina Faso) est la maison-mère historique à l'origine de l'implantation de CBI-Bénin, initialement sous forme de succursale en 2016. CBI SA a cédé ses parts en 2026 à Coris Holding. Coris Bourse SA est une entité dédiée aux activités de marché financier.

Coris Holding est une Compagnie Financière agréée par la Commission Bancaire de l'UMOA. Établi au Burkina Faso, le Groupe Coris développe depuis 2008 un modèle bancaire axé sur le soutien aux économies africaines et le financement des entreprises locales, en particulier les PME/SMI. Grâce à son réseau bancaire et à ses activités de microfinance, le Groupe est désormais présent dans douze (12) pays africains (Burkina Faso, Bénin, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Tchad, Togo) et poursuit une stratégie d'expansion forte et durable à travers le continent.

Classé parmi les groupes bancaires les plus performants de la région UEMOA, le groupe Coris compte, en décembre 2025 :

- plus de 2 600 employés ;
- plus de 2,2 millions de clients ;
- un bilan consolidé dépassant 7 700 milliards de FCFA ;
- des capitaux propres consolidés de plus de 650 milliards de FCFA ;
- une Conformité totale aux exigences prudentes régionales applicables.

Le Groupe est également actif dans la finance islamique via Coris Bank International Baraka, ainsi que dans la microfinance via Coris Méso Finance.

La structure actuelle et le positionnement des segments bancaire et méso-finance sont présentés ci-dessous.

L'organigramme de Coris Holding repose sur une architecture articulant : **Assemblée Générale → Conseil d'Administration → Direction Générale → Directions métiers, opérationnelles et supports**, avec parallèlement des fonctions de contrôle disposant des rattachements requis en matière d'indépendance.

La Direction Générale comprend un Directeur Général assisté de deux Directeurs Généraux Adjoints.

Le Conseil d'Administration comprend dix (10) administrateurs dont cinq (5) administrateurs indépendants.

2.6. Politique de distribution de dividendes & prêts consentis aux membres du Conseil d'Administration et aux dirigeants

2.6.1. Politique de distribution de dividendes

CBI-Bénin a opté pour une politique d'affectation du résultat privilégiant, le renforcement des fonds propres, cohérente avec les lettres circulaires de la Commission Bancaire de l'UMOA recommandant un renforcement des fonds propres des établissements de crédits dans un contexte d'incertitudes qui pèsent sur l'environnement économique (crise sécuritaire dans le Sahel, guerre russo-ukrainienne, …).

En moyenne, sur la période 2021-2025, les dividendes représentent 35% du résultat net. Cette politique de distribution avait pour objectif de renforcer les fonds propres de la banque au regard de l'évolution de son activité. Ainsi, le renforcement des fonds propres a permis deux augmentations de capital intervenues entre 2021 et 2024 pour se conformer au nouveau capital minimum réglementaire de 20 milliards de FCFA.

Indicateurs (millions FCFA)	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Réalisé 2025	TCAM
RESULTAT NET	**6 291**	**9 516**	**11 546**	**7 303**	**8 016**	**6,2%**
Dividendes	**2 516**	**3 331**	**3 464**	**2 554**	**2 804**	**2,7%**
Pay-out	40,0%	35,0%	30,0%	35,0%	35,0%	

2.6.2. Prêts consentis aux membres du Conseil d'Administration et aux dirigeants

Au 31 décembre 2025, la situation des encours de prêts consentis aux Administrateurs et dirigeants se présente comme suit :

Poste (en millions F CFA)	Membres de l'organe délibérant	Membres de l'organe exécutif	Personnel de Direction	Cadres moyens et supérieurs	Personnel d'exécution	Total
Montant de concours	-	248,4	313,8	689,6	478,0	1 729,8
Engagements par signature	-	-	-	-	-	-
Total des engagements	0	248,4	313,8	689,6	478,0	1 729,8

Il faut noter que pour une norme réglementaire maximale de 20% des fonds propres, l'ensemble des concours accordés aux Administrateurs, aux dirigeants et aux autres parties liées représentait 6,57% des fonds propres de la banque au 31 décembre 2025.

2.7. Organigramme et schéma de gouvernance

2.7.1. Organigramme

L'organigramme de CBI-Bénin repose sur une architecture articulant :

Assemblée Générale → Conseil d'Administration → Direction Générale → Directions métiers, opérationnelles et supports, avec parallèlement des fonctions de contrôle disposant des rattachements requis en matière d'indépendance.

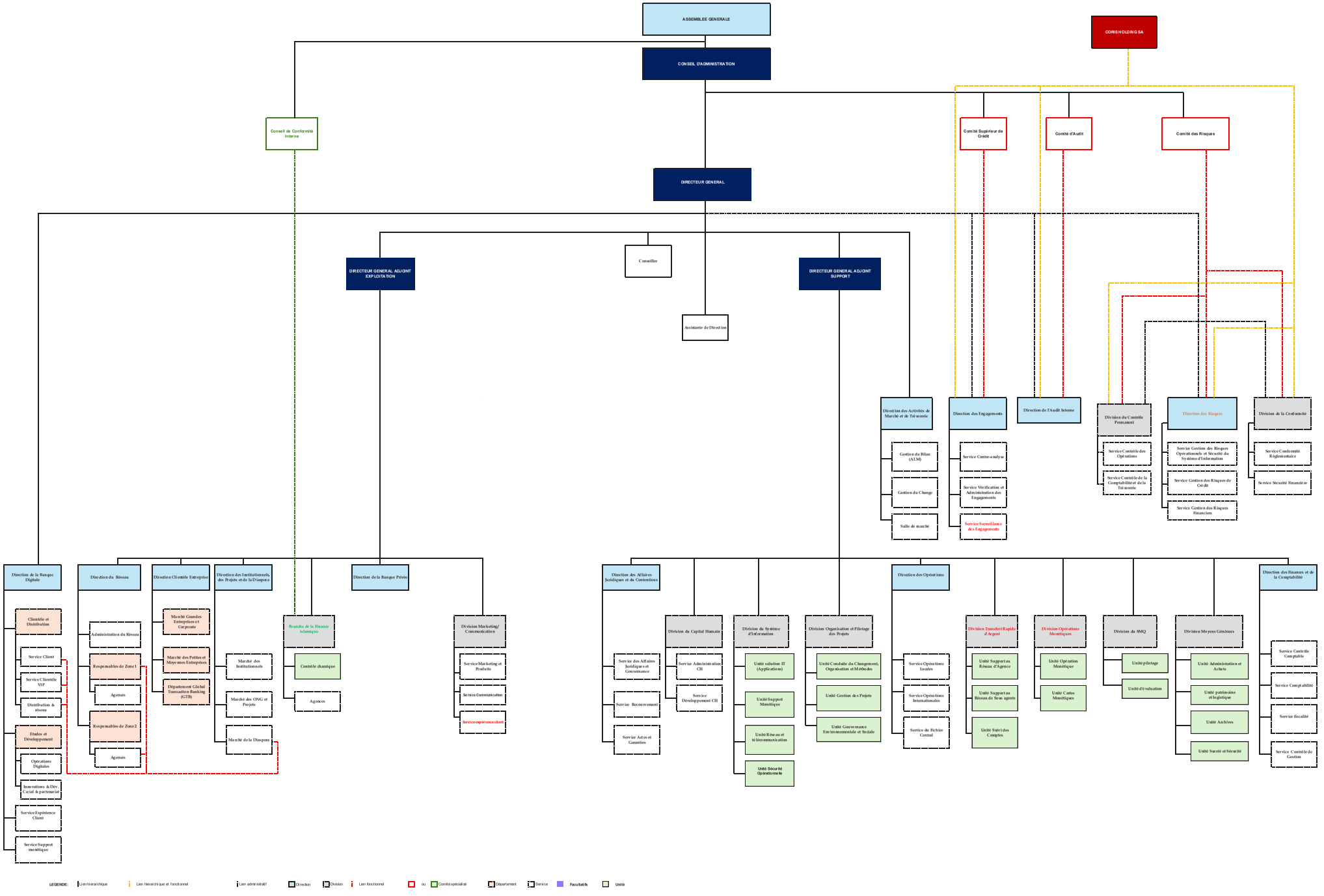
ASSEMBLEE GENERALE
CONSEIL D'ADMINISTRATION
CORISHOLDING SA
Conseil de Conformité Interne
Comité Supérieur de Crédit
Comité d'Audit
Comité des Risques
DIRECTEUR GENERAL
DIRECTEUR GENERAL ADJOINT EXPLOITATION
Conseiller
DIRECTEUR GENERAL ADJOINT SUPPORT
Assistante de Direction
Direction des Activités de Marché et de Trésorerie
Gestion du Bilan (ALM)
Gestion du Change
Salle de marché
Direction des Engagements
Service Contre-analyse
Service Vérification et Administration des Engagements
Service Surveillance des Engagements
Direction de l'Audit Interne
Division du Contrôle Permanent
Service Contrôle des Opérations
Service Contrôle de la Comptabilité et de la Trésorerie
Direction des Risques
Service Gestion des Risques Opérationnels et Sécurité du Système d'Information
Service Gestion des Risques de Crédit
Service Gestion des Risques Financiers
Division de la Conformité
Service Conformité Réglementaire
Service Sécurité Financière
Direction de la Banque Digitale
Clientèle et Distribution
Service Client
Service Clientèle VIP
Distribution & réseau
Etudes et Développement
Opérations Digitales
Innovations & Dév. Social & partenariat
Service Expérience Client
Service Support monétique
Direction du Réseau
Administration du Réseau
Responsables de Zone 1
Agences
Responsables de Zone 2
Agences
Direction Clientèle Entreprise
Marché Grandes Entreprises et Corporate
Marché des Petites et Moyennes Entreprises
Département Global Transaction Banking (GTB)
Direction des Institutionnels, des Projets et de la Diaspora
Marché des Institutionnels
Marché des ONG et Projets
Marché de la Diaspora
Branche de la Finance islamique
Contrôle charaïque
Agences
Direction de la Banque Privée
Division Marketing/ Communication
Service Marketing et Produits
Service Communication
Service expérience client
Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux
Service des Affaires Juridiques et Gouvernance
Service Recouvrement
Service Actes et Garanties
Division du Capital Humain
Service Administration CH
Service Développement CH
Division du Système d'Information
Unité solution IT (Applications)
Unité Support Monétique
Unité Réseau et télécommunication
Unité Sécurité Opérationnelle
Division Organisation et Pilotage des Projets
Unité Conduite du Changement, Organisation et Méthodes
Unité Gestion des Projets
Unité Gouvernance Environnementale et Sociale
Direction des Opérations
Service Opérations Locales
Service Opérations Internationales
Service du Fichier Central
Division Transfert Rapide d'Argent
Unité Support au Réseau d'Agence
Unité Support au Réseau de Sous agents
Unité Suivi des Comptes
Division Opérations Monétiques
Unité Opération Monétique
Unité Cartes Monétiques
Division du SMQ
Unité pilotage
Unité d'évaluation
Division Moyens Généraux
Unité Administration et Achats
Unité patrimoine et logistique
Unité Archives
Unité Sureté et Sécurité
Direction des Finances et de la Comptabilité
Service Contrôle Comptable
Service Comptabilité
Service fiscalité
Service Contrôle de Gestion
LEGENDE:
Lien Hierarchique
Lien Hierarchique et fonctionnel
Lien administratif
Direction
Division
Lien fonctionnel
ou
Comité spécialisé
Département
Service
Facultatifs
Unité

La Direction Générale comprend un Directeur Général assisté d'un Directeur Général Adjoint.

L'organigramme de CBI-Bénin fait ressortir deux types d'entités :

- les entités ayant un lien administratif avec la Direction Générale ;
- les entités ayant un lien hiérarchique avec la Direction Générale.

Les entités avec un rattachement administratif à la Direction Générale sont au nombre de cinq. Il s'agit de :

- la Direction des Engagements qui analyse et suit les dossiers de crédit, a un lien fonctionnel avec le Comité des Supérieur de Crédit ;
- la Direction de l'Audit qui évalue de façon indépendante l'efficacité des processus, des dispositifs de contrôle interne, est rattachée fonctionnement au Comité d'Audit ;
- la Direction des Risques élabore et actualise la cartographie des risques, les indicateurs clés de risque (KRI) et la politique d'appétence au risque. Elle anime le processus d'auto-évaluation des risques et des contrôles et pilote le Plan Préventif de Redressement (PPR). Elle est fonctionnement rattachée au Comité des Risques ;
- la Division du Contrôle permanent constitue la deuxième ligne de défense : contrôle de premier et deuxième niveau des opérations, des procédures et des dispositifs internes, en appui aux fonctions opérationnelles. Elle a un lien fonctionnel avec le Comité des Risques ;
- la Division de la Conformité assure le respect de la réglementation bancaire et le dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la prolifération des armes (LBC/FT/FP).

Les entités rattachées hiérarchiquement à la Direction Générale sont au nombre de quinze. Il s'agit de :

- la Direction des Finances et de la Comptabilité : tient la comptabilité sociale, produit les états financiers et le reporting prudentiel, pilote la gestion budgétaire et assiste la Direction Générale dans la prise de décisions à travers des analyses des informations financières ;
- la Direction des Opérations : assure le traitement back-office des opérations bancaires ;
- la Direction de la Clientèle des Entreprises : développe et gère la relation commerciale avec la clientèle corporate, institutionnelle et PME/PMI ;
- la Direction du Réseau d'Agences : pilote l'exploitation commerciale du réseau d'agences ;
- la Direction de la Trésorerie : gère la liquidité, la position de change et les opérations de marché (interbancaire, portefeuille de titres), en lien avec l'ALCO ;
- la Division du Marketing et Communication : conçoit la stratégie commerciale, l'offre produits et la communication institutionnelle ;
- la Division du Système de Management de la Qualité : pilote la démarche qualité et l'amélioration continue des processus internes ;
- la Division de la Banque Digitale : développe et exploite les canaux digitaux (e-Coris, My Coris Bank, Coris e-banking, Coris Money, SMS Banking) ;
- la Division des opération monétiques : gère l'émission des cartes bancaires et les opérations monétiques associées ;
- la Division du Système d'Informations : assure le développement, l'exploitation et la sécurité du système d'information bancaire ;
- la Division du Capital Humain : gère les ressources humaines : GPEC, plan de

succession, politique de rémunération et plan de formation annuel ;

- la Division des Affaires Juridiques et du Contentieux : sécurise juridiquement les opérations de la banque et gère le contentieux ainsi que les conventions réglementées ;

- la Division des Projets et Partenariats Structurants : pilote les projets stratégiques et les partenariats structurants de la banque (extension du réseau, nouveaux produits, partenariats ;

- la Division des Moyens Généraux : gère la logistique, les achats et l'immobilier d'exploitation ;

- la Branche de la Finance Islamique : développe l'offre de finance islamique (comptes et produits Wadi'a) à travers un réseau dédié.

2.7.2. Schéma de gouvernance (Conseil d'Administration, comités, dirigeants)

Le Conseil d'Administration comptait, jusqu'en 2024, à sa présidence M. Bienvenu COMLAN, remplacé depuis par Mme Gisèle ADJIBI. Au 31 décembre 2025, il compte six administrateurs, dont quatre indépendants, conformément à l'article 10 de la circulaire n°01-2017/CB/C de l'UMOA. Il est assisté de comités spécialisés : Comité d'audit, Comité des risques, Comité de rémunération et de nomination (article 18 de la même circulaire), ainsi que d'un Comité Supérieur de Crédit.

Le dispositif de gouvernance comprend en outre un Comité de Coordination du Contrôle Interne (CCCI, réunions trimestrielles) et un Comité de Gestion Actif-Passif (ALCO), chargé du suivi de la liquidité. Les évaluations annuelles de l'organe délibérant (réalisées par un cabinet externe et en interne) ont été jugées satisfaisantes et largement au-dessus de la moyenne pour les évaluations internes sur la période de revue.

La Direction Générale est assurée par M. Jean-Jacques GOLOU (Directeur Général depuis 2016) et M. Jean-Marie KOMPAORE (Directeur Général Adjoint), disposant chacun de plus de vingt ans d'expérience bancaire et financière.

2.7.3. Le capital humain

L'effectif de CBI-Bénin est passé de 93 collaborateurs en 2020 à 200 collaborateurs en 2025, en ligne avec le développement du réseau d'agences et de l'activité. Le taux de rotation du personnel (turnover) est maîtrisé, à 4% en moyenne sur la période 2021-2025. L'effectif de la banque est constitué de 35% de femmes au 31 décembre 2025.

La banque a mis en place une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC), un plan de succession, un dispositif de récompense de la performance ainsi qu'un plan de formation annuel élaboré à partir d'une collecte des besoins, dispensé par des formateurs internes, des experts de la holding et des intervenants externes.

2.8. Engagements, certifications et RSE

La banque est certifiée à la norme **ISO 9001 version 2015** (Système de Management de la Qualité, obtenue en 2020 et recertifiée en 2023). Elle est aussi certifiée **PCI-DSS** (sécurité des paiements par carte, renouvelée en 2024). Par ailleurs, la banque a lancé en 2024 un projet de Système de Management Intégré (SMI) en vue d'obtenir trois certifications complémentaires aux normes.

- ISO 14001 : 2015 portant sur l'environnement,

- ISO 45001 : 2018 relative à la santé et sécurité au travail et

- ISO 50001 : 2018 pour le management de l'énergie.

A l'issue des différentes missions, CBI-Bénin a été recommandée à la certification de ces trois normes complémentaires en sus de la certification ISO

9001 : 2015.

Sur le plan RSE, la banque s'est engagée à réaliser au moins deux actions sociales par an. Parmi les initiatives recensées :

- souscription de 50 millions FCFA au Fonds d'Appui aux Communautés et au Social (FACS) en 2022 ;
- partenariat avec l'Institut des Artisans de Justice et de Paix ;
- accompagnement de la Fondation Claudine Talon pour la construction d'un centre de prise en charge de la drépanocytose (2024) ;
- partenariat avec la Faculté des Sciences Économiques de l'Université de Parakou (bourses de Master) ;
- partenariat avec l'Association Dayihoun pour un espace de théâtre jeune public ;
- dons aux communes sinistrées et remise de salles de classe au CEG Suya (Nikki).

2.9. Renseignements relatifs aux précédents emprunts obligataires en cours de vie

À la date du présent document, CBI Bénin n'a procédé à aucune émission d'emprunt obligataire et ne dispose, par conséquent, d'aucun emprunt obligataire en cours de vie.

2.10. Notation financière

Échelle	Catégorie	Monnaie	Note	Date d'expiration	Perspective
Monnaie locale	Long terme	FCFA	A-	30/04/2027	Stable
Monnaie locale	Court terme	FCFA	A1-	30/04/2027	Stable

Agence de Notation : Bloomfield Investment Corporation. Validité de la notation : mai 2026 à avril 2027.

Principaux points justificatifs relevés par l'agence notation

- Exécution globalement satisfaisante du plan stratégique sur la période 2021-2025 (taux de réalisation des principaux indicateurs budgétaires compris entre 80% et 88% en moyenne) ;
- Qualité du portefeuille de crédit globalement maîtrisée (taux net de dégradation moyen de 1,19%, taux de provisionnement moyen de 72%) ;
- Conformité réglementaire totale sur la période de revue et absence de sanction du régulateur ;
- Flexibilité de financement satisfaisante, avec un accès diversifié aux ressources (BCEAO, marché interbancaire, lignes IFC, PROPARCO et AFREXIMBANK, soutien du Groupe Coris) ;
- Rentabilité de l'activité préservée sur l'ensemble de la période ;
- Actionnariat solide et gouvernance conforme aux exigences réglementaires de l'UMOA.

PARTIE 3
PERFORMANCE FINANCIERE DE CORIS BANK INTENATIONAL BENIN SUR LA PERIODE 2021-2025

3.1. Analyse du compte de résultat sur la période

3.1.1. Évolution des composantes du PNB

Montants en millions FCFA

Rubriques	Réalisé déc. 2021	Réalisé déc. 2022	Réalisé déc. 2023	Réalisé déc. 2024	Réalisé déc. 2025	TCAM
Marge d'intérêts globale	**14 810**	**21 484**	**17 022**	**15 760**	**15 119**	**0,5%**
Marge sur commissions	**2 375**	**4 019**	**5 937**	**4 877**	**5 400**	**22,8%**
PRODUIT NET BANCAIRE	**17 186**	**25 503**	**22 958**	**20 637**	**20 519**	**4,5%**

Globalement, la marge d'intérêts globale reste quasi stable sur la période, s'établissant à 15 119 millions FCFA en 2025 contre 14 810 millions FCFA en 2021, soit une progression de 309 millions sur la période (+2,1%), ce qui correspond en moyenne à une croissance de 0,5% par an, après un point haut à 21 484 millions FCFA en 2022.

Les commissions affichent en revanche une nette progression, passant de 2 375 millions FCFA en 2021 à 5 400 millions FCFA en 2025, soit une hausse de 3 024 millions FCFA portée par les opérations avec la clientèle et le développement du trade finance. En moyenne les commissions affichent une évolution de 22,8% par an.

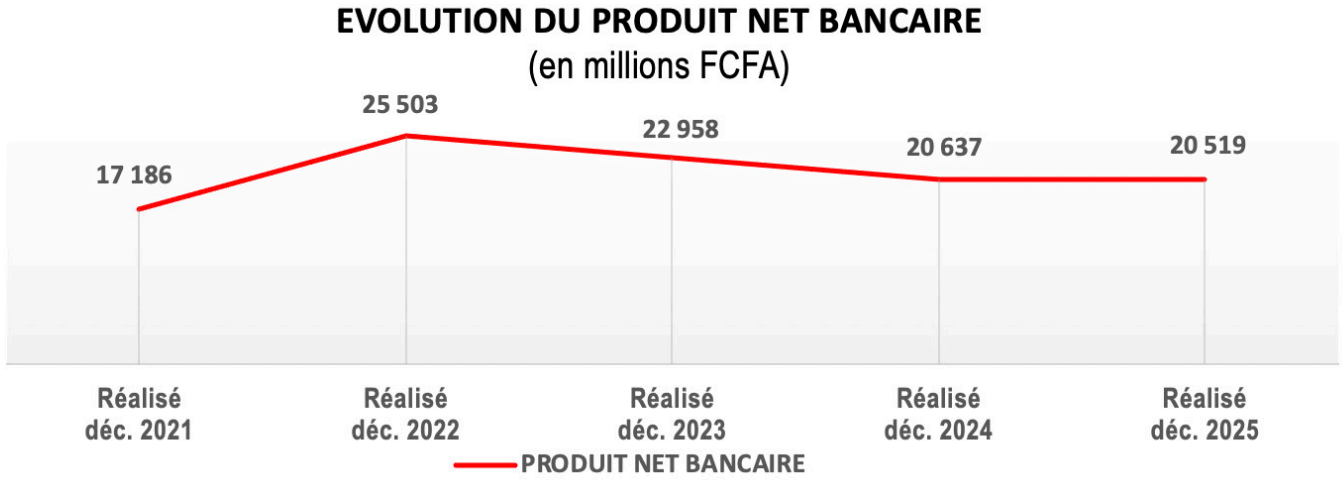

Le Produit Net Bancaire (PNB) s'établit à 20 519 millions FCFA en 2025 contre 17 186 millions FCFA en 2021, soit une progression de 3 333 millions FCFA sur la période (+19,4%). Après un point haut à 25 503 millions FCFA en 2022, le PNB est en repli en 2024, notamment sous l'effet du renchérissement des ressources. Il affiche une progression moyenne de 4,5% par an depuis 2021. Sur l'ensemble de la période, le PNB reste en moyenne composé à 79% de marge d'intérêt.

3.1.2. Évolution des charges d'exploitation et du coefficient d'exploitation

Montants en millions FCFA

Rubriques	Réalisé déc. 2021	Réalisé déc. 2022	Réalisé déc. 2023	Réalisé déc. 2024	Réalisé déc. 2025	TCAM
Marge d'intérêts globale	**14 810**	**21 484**	**17 022**	**15 760**	**15 119**	**0,5%**
Marge sur commissions	**2 375**	**4 019**	**5 937**	**4 877**	**5 400**	**22,8%**
PRODUIT NET BANCAIRE	**17 186**	**25 503**	**22 958**	**20 637**	**20 519**	**4,5%**
Autres charges d'exploitation	-7 488	-9 257	-10 314	-12 254	-13 406	15,7%
Dotation aux amortissements	-304	-437	-541	-717	-686	22,5%
Charges générales d'exploitation	**-7 793**	**-9 694**	**-10 855**	**-12 971**	**-14 093**	**16,0%**
Coefficient d'exploitation	**45,3%**	**38,0%**	**47,3%**	**62,9%**	**68,7%**	

Les charges d'exploitation ont évolué à la hausse de 6 300 millions FCFA (+80,8%,) sur la période 2021-2025, liée à la croissance des activités, en phase également avec l'ouverture de nouvelles agences et du renforcement des effectifs (130 à 200 personnes). Les autres charges d'exploitation ont progressé de 5 918 millions FCFA (+79,0%), tandis que les dotations aux amortissements ont progressé de 382 millions FCFA (+125,4%).

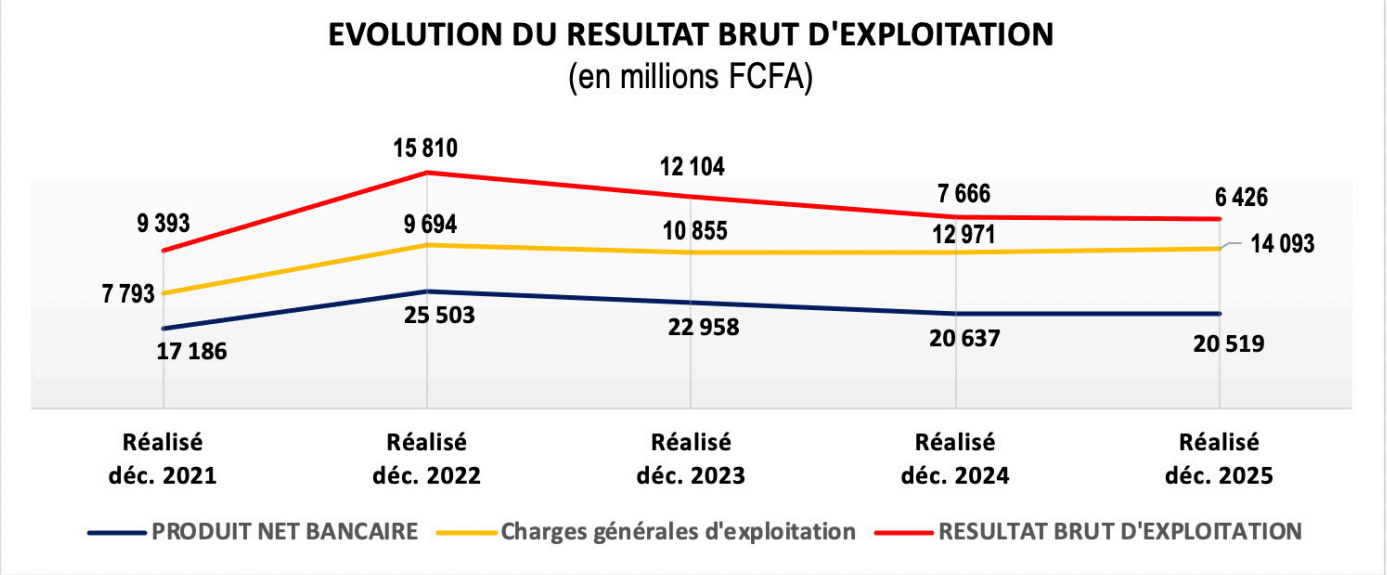

Le coefficient d'exploitation est passé de 45,3% à 68,7% entre 2021 et 2025, avec une dégradation marquée sur les deux derniers exercices (47,3% en 2023, 62,9% en 2024), résultat de la baisse du PNB conjuguée à la hausse continue des charges d'exploitation.

3.1.3. Évolution du coût du risque et du résultat d'exploitation

Montants en millions FCFA

Rubriques	Réalisé déc. 2021	Réalisé déc. 2022	Réalisé déc. 2023	Réalisé déc. 2024	Réalisé déc. 2025	TCAM
Marge d'intérêts globale	**14 810**	**21 484**	**17 022**	**15 760**	**15 119**	**0,5%**
Marge sur commissions	**2 375**	**4 019**	**5 937**	**4 877**	**5 400**	**22,8%**
PRODUIT NET BANCAIRE	**17 186**	**25 503**	**22 958**	**20 637**	**20 519**	**4,5%**
Autres charges d'exploitation	-7 488	-9 257	-10 314	-12 254	-13 406	15,7%
Dotation aux amortissements	-304	-437	-541	-717	-686	22,5%
Charges générales d'exploitation	**-7 793**	**-9 694**	**-10 855**	**-12 971**	**-14 093**	**16,0%**
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	**9 393**	**15 810**	**12 104**	**7 666**	**6 426**	**-9,1%**
COUT DU RISQUE	**-2 016**	**-4 959**	**-34**	**171**	**2 638**	

Le Résultat brut d'exploitation recule de 2 966 millions FCFA sur la période sous revue (-31,6%), passant de 9 393 millions FCFA en 2021 à 6 426 millions FCFA en 2025, après un point haut à 15 810 millions FCFA en 2022, sous l'effet conjugué du repli du PNB et de la hausse des charges d'exploitation.

Le cout net du risque s'améliore sensiblement, passant d'une charge nette de 2 016 millions FCFA en 2021 à une reprise nette de 2 638 millions FCFA en 2025, traduisant l'allègement progressif du provisionnement des créances en souffrance après le pic de charge observé en 2022 (-4 959 millions FCFA) du fait des actions mises en place en vue du recouvrement.

3.1.4. Évolution du résultat net et des ratios de rentabilité (ROE, ROA)

Montants en millions FCFA

Rubriques	Réalisé déc. 2021	Réalisé déc. 2022	Réalisé déc. 2023	Réalisé déc. 2024	Réalisé déc. 2025	TCAM
Marge d'intérêts globale	**14 810**	**21 484**	**17 022**	**15 760**	**15 119**	**0,5%**
Marge sur commissions	**2 375**	**4 019**	**5 937**	**4 877**	**5 400**	**22,8%**
PRODUIT NET BANCAIRE	**17 186**	**25 503**	**22 958**	**20 637**	**20 519**	**4,5%**
Autres charges d'exploitation	-7 488	-9 257	-10 314	-12 254	-13 406	15,7%
Dotation aux amortissements	-304	-437	-541	-717	-686	22,5%
Charges générales d'exploitation	**-7 793**	**-9 694**	**-10 855**	**-12 971**	**-14 093**	**16,0%**
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	**9 393**	**15 810**	**12 104**	**7 666**	**6 426**	**-9,1%**
COUT DU RISQUE	**-2 016**	**-4 959**	**-34**	**171**	**2 638**	
RESULTAT AVANT IMPOT	**7 376**	**10 851**	**12 069**	**7 837**	**9 065**	**5,3%**
Impôt sur les sociétés	-1 086	-1 335	-523	-534	-1 049	-0,9%
RESULTAT NET	**6 291**	**9 516**	**11 546**	**7 303**	**8 016**	**6,2%**
ROA	**1,1%**	**1,3%**	**1,5%**	**0,9%**	**0,9%**	
ROE	**34,9%**	**44,0%**	**41,5%**	**20,3%**	**19,7%**	
ROE	**34,9%**	**44,0%**	**41,5%**	**20,3%**	**19,7%**	

Le résultat net à décembre 2025 se chiffre à 8 016 millions FCFA, présentant une progression de 1 725 millions FCFA par rapport à l'exercice 2021 (+27,4%) et une croissance annuelle moyenne de 6,2% sur la période sous revue.

Les ratios de rentabilité ROA et ROE s'affichent respectivement à 0,9% et 19,7% sur l'exercice 2025, contre 1,1% et 34,9% en 2021.

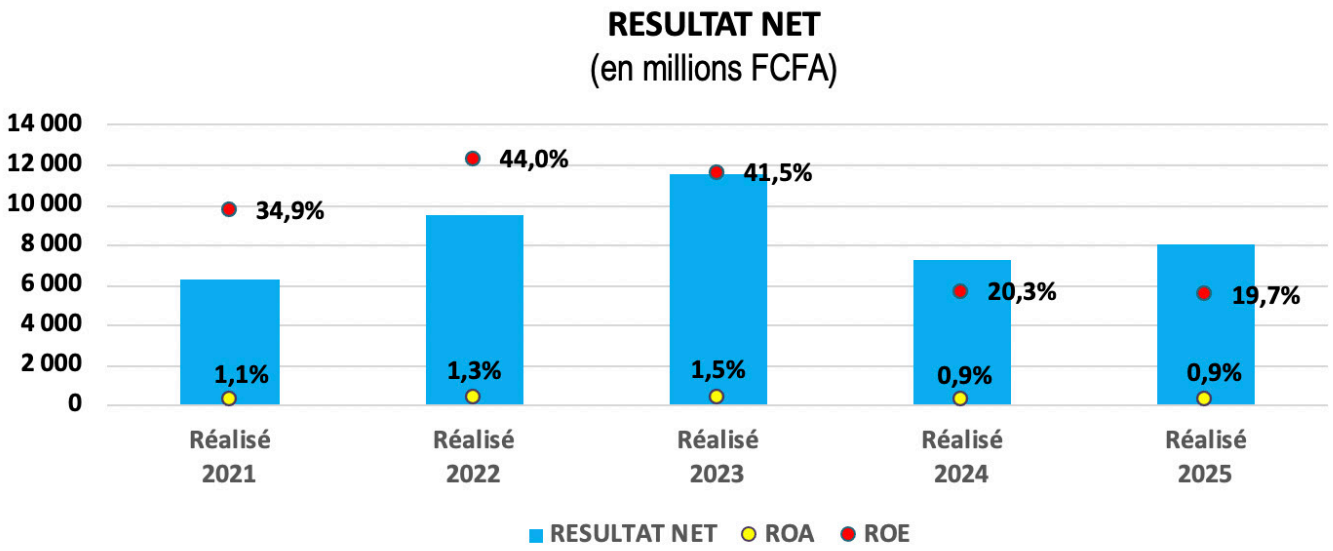

3.2. Analyse du bilan sur la période

3.2.1. Évolution des dépôts

Montants en millions FCFA

Rubriques	Réalisé déc. 2021	Réalisé déc. 2022	Réalisé déc. 2023	Réalisé déc. 2024	Réalisé déc. 2025	TCAM
Comptes ordinaires créditeurs	**150 919**	**124 121**	**195 330**	**161 215**	**192 205**	**6,2%**
Comptes de dépôts à terme	**168 227**	**229 430**	**233 240**	**191 460**	**160 058**	**-1,2%**
Comptes d'épargne	**2 517**	**8 853**	**12 678**	**15 160**	**17 607**	**62,6%**
Autres dépôts	**31 619**	**39 670**	**55 654**	**51 832**	**90 956**	**30,2%**
Total des dépôts de la clientèle	**353 282**	**402 074**	**496 901**	**419 667**	**460 825**	**6,9%**

Les dépôts à la clientèle affichent une progression de 107 543 millions FCFA entre 2021 et 2025 (+30,4%), passant de 353 282 millions FCFA à 460 825 millions FCFA. Cette croissance est portée principalement par les dépôts faiblement rémunérés. Les comptes de dépôts à terme se replient en revanche de 8 169 millions FCFA sur la période.

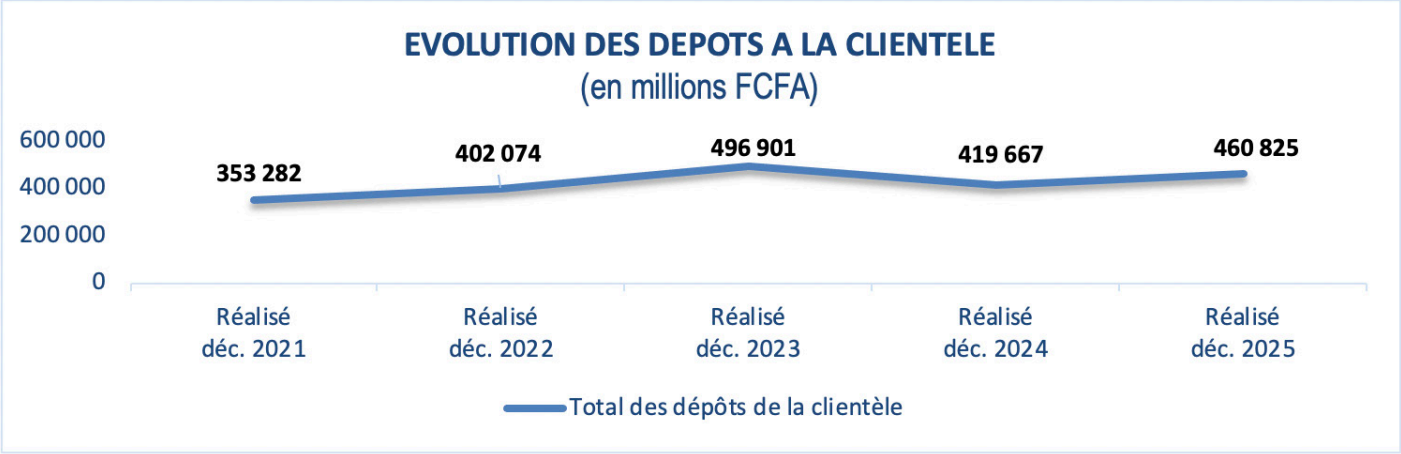

CBI Bénin a fait preuve de dynamisme dans la mobilisation de ressources sur la période. Ce dynamisme se matérialise entre autres par :

- l'intensification des actions commerciales de proximité sur l'ensemble du territoire notamment à travers diverses campagnes initiées pour la collecte de l'épargne ;
- l'extension du réseau d'agences renforçant la proximité et l'accessibilité aux clients ;
- Le lancement de nouveaux produits (Coris Money, Web clearing) permettant la collecte de ressources ;
- la promotion des produits spécifiques issus de la branche islamiques, adaptés à une clientèle élargie et diversifiée ;
- la captation de ressources au sein de la chaine de valeur du BTP.

La structure moyenne des ressources est portée par les ressources non ou faiblement rémunérées à hauteur de 54% sur la période 2021-2025.

3.2.2. Évolution des crédits

Montants en millions FCFA

Rubriques	Réalisé déc. 2021	Réalisé déc. 2022	Réalisé déc. 2023	Réalisé déc. 2024	Réalisé déc. 2025	TCAM
Comptes ordinaires débiteurs	**26 576**	**7 740**	**10 861**	**8 952**	**29 166**	**2,4%**
Crédits à terme	**218 879**	**295 022**	**336 653**	**321 612**	**316 975**	**9,7%**
Créances en souffrance	**2 265**	**5 551**	**5 575**	**22 116**	**7 785**	**36,2%**
Total crédits bruts	**247 721**	**308 312**	**353 089**	**352 681**	**353 927**	**9,3%**
Dépréciations	**-2 099**	**-5 479**	**-5 521**	**-6 314**	**-3 114**	**10,4%**
Total crédits nets de provisions	**245 622**	**302 833**	**347 568**	**346 367**	**350 813**	**9,3%**

Les créances brutes sur la clientèle progressent en moyenne de 10 % par an entre 2021 et 2025, avec toutefois une stagnation observée à partir de 2023 sous l'effet de l'intensification de la concurrence. La production annuelle de crédit s'établit à 148 495 millions FCFA en 2021 et atteint 269 720 millions FCFA en 2025.

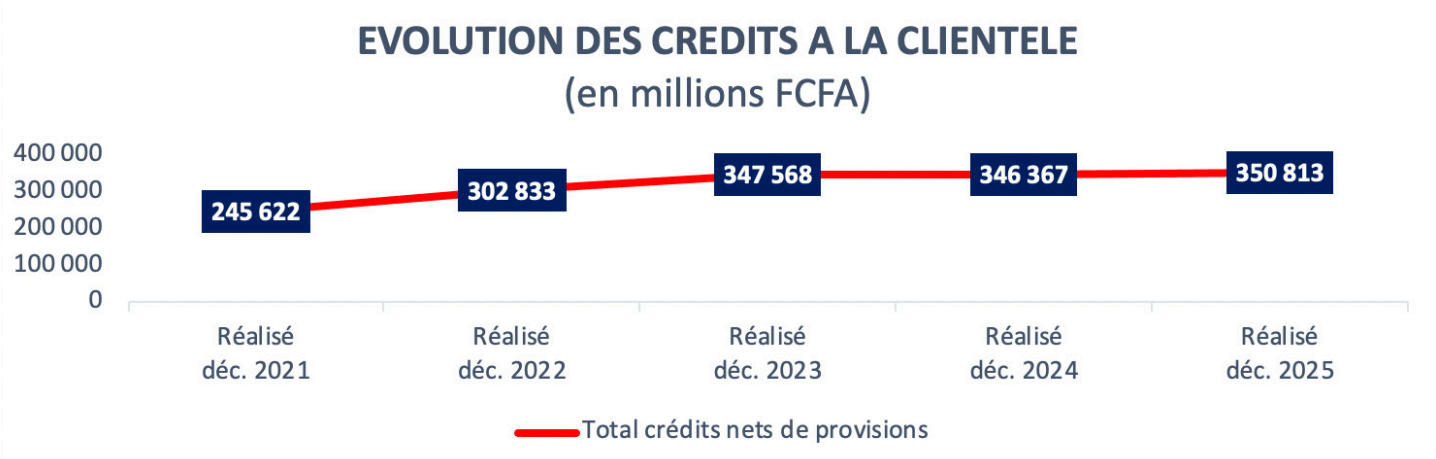

Sur la période, les équipes commerciales de CBI Bénin ont déployés plusieurs actions de prospection et développement de la base clientèle aboutissant à l'ouverture de 51 197 nouveaux comptes, soit en moyenne 10 239 par an. L'élargissement de la base clientèle, le financement des entreprises du secteur BTP, des campagnes agricoles ont contribué à l'essor de la production du crédit qui progresse en moyenne de 18% par an.

3.2.3. Évolution du portefeuille financier

Montants en millions FCFA

Rubriques	Réalisé déc. 2021	Réalisé déc. 2022	Réalisé déc. 2023	Réalisé déc. 2024	Réalisé déc. 2025	TCAM
Caisse, Banque Centrale, CCP	**5 796**	**6 924**	**13 156**	**21 049**	**63 953**	**82,3%**
Créances interbancaires	**3 817**	**2 791**	**7 151**	**11 410**	**22 967**	**56,6%**
Titres de placement	**328 724**	**395 368**	**392 907**	**380 972**	**390 353**	**4,4%**
Total Actifs financiers	**338 337**	**405 083**	**413 215**	**413 431**	**477 273**	**9,0%**

Le portefeuille financier (total des actifs financiers) a évolué à la hausse de 138 937 millions FCFA sur la période 2021-2025 (+41,1%, TCAM de 9,0%), passant de 338 337 millions FCFA à 477 273 millions FCFA, porté principalement par la progression du poste « Caisse, Banque Centrale, CCP » (+58 157 millions FCFA), des créances interbancaires (+19 150 millions FCFA), ainsi que par la hausse des titres de placement de 61 629 millions FCFA (+18,7%).

La politique d'investissement de la banque imposant une limite interne de concentration de 20 % par État, avec un rendement moyen de 6,08 % sur la période. Aucun impayé n'a été enregistré sur ce portefeuille.

3.2.4. Évolution du total bilan et des fonds propres

Montants en millions FCFA

Rubriques	Réalisé déc. 2021	Réalisé déc. 2022	Réalisé déc. 2023	Réalisé déc. 2024	Réalisé déc. 2025	TCAM
Dettes interbancaires	**204 976**	**274 073**	**222 872**	**296 607**	**328 729**	**12,5%**
Dettes à l'égard de la clientèle	**353 282**	**402 074**	**496 901**	**419 667**	**460 825**	**6,9%**
Comptes d'ordre et divers	**5 722**	**8 709**	**8 221**	**10 935**	**11 756**	**19,7%**
Provisions pour risques et charges	**625**	**2 144**	**2 044**	**707**	**352**	**-13,3%**
Capitaux propres	**24 331**	**31 142**	**39 358**	**43 197**	**48 659**	**18,9%**
Capital	15 500	15 500	15 500	20 500	20 500	7,2%
Primes d'émission	0	0	0	0	0	
Réserves	620	1 564	2 991	4 723	5 819	75,0%
Report à nouveau	1 920	4 562	9 320	10 671	14 324	65,3%
Résultat Net	6 291	9 516	11 546	7 303	8 016	6,2%
Total Passif	**588 936**	**718 142**	**769 396**	**771 113**	**850 321**	**9,6%**

Le total bilan, sur la période 2021-2025, a évolué à la hausse de 261 386 millions FCFA passant de 588 936 millions FCFA à décembre 2021 contre 850 321 millions FCFA au 31 décembre 2025, soit un taux de croissance annuel moyen de 9,6% (+44,4% sur la période).

Les capitaux propres ont doublé sur la période, passant de 24 331 millions FCFA en 2021 à 48 659 millions FCFA en 2025 (+24 328 millions FCFA, TCAM de 18,9%), portés par le renforcement du capital social (+5 000 millions FCFA en 2024), la constitution de réserves (+5 198 millions FCFA) et l'accumulation du report à nouveau (+12 404 millions FCFA).

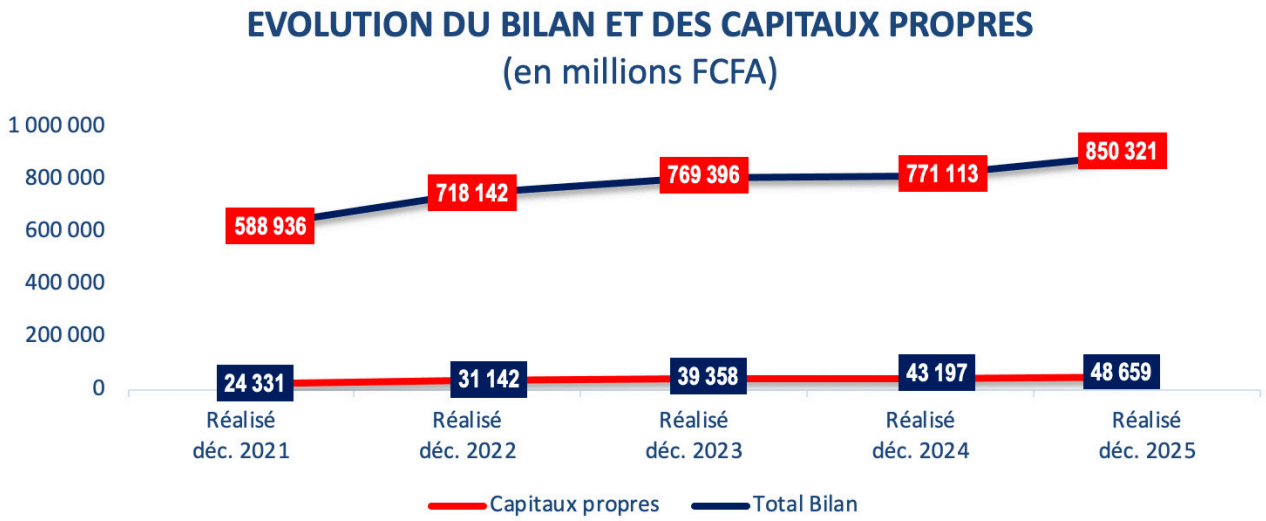

3.2.5. Évolution des créances en souffrance et ratios de maîtrise des risques (NPL brut/net)

Montants en millions FCFA

Rubriques	Réalisé déc. 2021	Réalisé déc. 2022	Réalisé déc. 2023	Réalisé déc. 2024	Réalisé déc. 2025	TCAM
Comptes ordinaires débiteurs	26 576	7 740	10 861	8 952	29 166	2,4%
Crédits à terme	218 879	295 022	336 653	321 612	316 975	9,7%
Créances en souffrance	2 265	5 551	5 575	22 116	7 785	36,2%
Total crédits bruts	247 721	308 312	353 089	352 681	353 927	9,3%
Dépréciations	-2 099	-5 479	-5 521	-6 314	-3 114	10,4%
Total crédits nets de provisions	245 622	302 833	347 568	346 367	350 813	9,3%
NPL Brut	0,91%	1,80%	1,58%	6,27%	2,20%	
NPL Net	0,07%	0,02%	0,02%	4,56%	1,33%	

Concernant les créances en souffrance, elles ont évolué de 5 521 millions FCFA sur la période, passant de 2 265 millions FCFA en 2021 à 7 785 millions FCFA en 2025. Le taux brut de dégradation s'établit ainsi à 2,20% en décembre 2025 contre 0,91% à fin 2021. En net, il suit une trajectoire similaire, passant de 0,07% à 1,33%.

3.3. Analyse du hors bilan

Montants en millions FCFA

HORS BILAN	Réalisé déc. 2021	Réalisé déc. 2022	Réalisé déc. 2023	Réalisé déc. 2024	Réalisé déc. 2025	TCAM
ENGAGEMENTS DONNES	**55 435**	**110 131**	**155 487**	**146 531**	**384 360**	**62,3%**
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	21 820	50 208	93 123	71 340	103 764	47,7%
ENGAGEMENT DE GARANTIE	33 614	59 923	62 364	75 190	155 994	46,8%
ENGAGEMENTS SUR TITRES	0	0	0	0	124 602	
ENGAGEMENTS RECUS	**239 985**	**302 549**	**437 872**	**441 058**	**506 846**	**20,6%**
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	480	0	11	0	0	-100,0%
ENGAGEMENT DE GARANTIE	239 504	302 549	437 861	441 058	506 846	20,6%
ENGAGEMENTS SUR TITRES	0	0	0	0	0	

Les engagements donnés affichent une progression annuelle moyenne de 62,3% (+328 925 millions FCFA) entre 2021 et 2025, passant de 55 435 millions FCFA à 384 360 millions FCFA. La hausse des engagements de financement est portée essentiellement par crédits documentaires import. Les engagements de garantie constitués de cautions et d'avals de traites s'établissent à 155 994 millions FCFA en 2025 en hausse moyenne de 46,8% depuis 2021.

Quant aux engagements reçus, ils affichent une croissance de +20,6% en moyenne par an (+266 861 millions FCFA), passant de 239 985 millions FCFA à 506 846 millions FCFA sur la période 2021-2025.

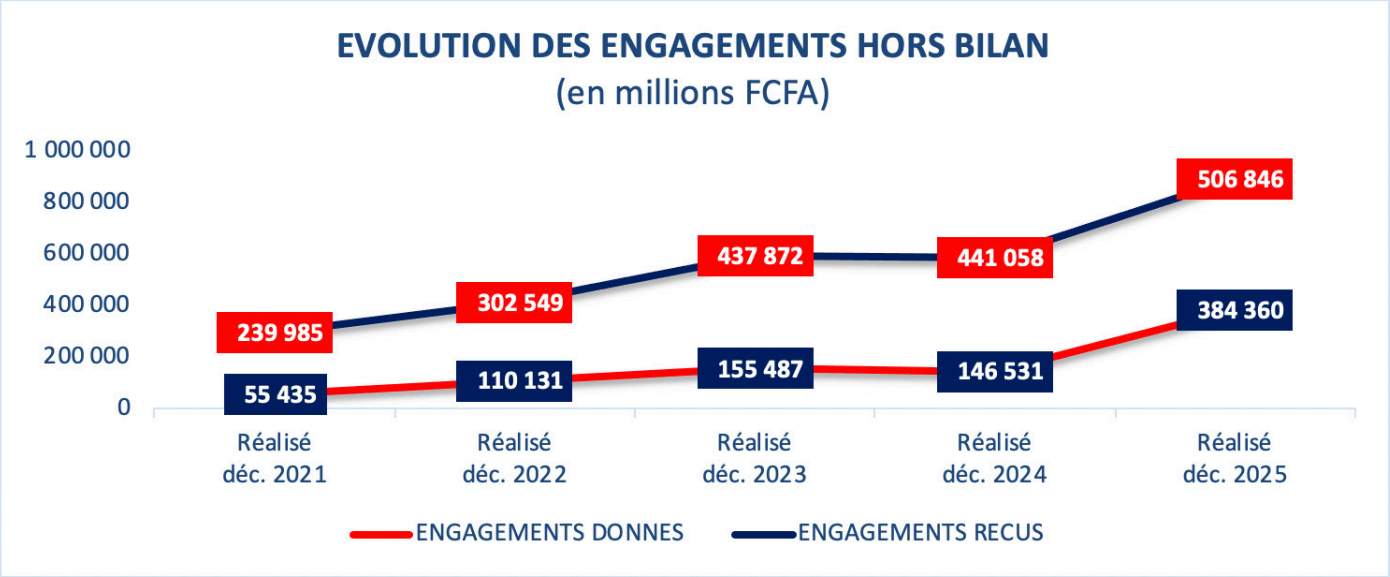

3.4. Éléments exceptionnels de la période

En janvier 2025, CBI-Bénin a été reconnu comme Établissement Bancaire d'Importance Systémique (EBIS) national. Mais en décembre 2025 elle a été retirée de cette liste.

3.5. Ratios réglementaires (solvabilité, liquidité, division des risques, transformation)

Liste des normes prudentielles	Niveau à respecter	Niveau observé Déc. 2021	Niveau observé Déc. 2022	Niveau observé Déc. 2023	Niveau observé Déc. 2024	Niveau observé Déc. 2025
A. Normes de solvabilité	_	_	_	_	_	_
Ratio de fonds propres CET 1 (%)	**>= 7,5%**	**17,29%**	**23,26%**	**19,33%**	**20,71%**	**19,71%**
Ratio de fonds propres de base T1 (%)	**>= 8,5%**	**17,29%**	**23,26%**	**19,33%**	**20,71%**	**19,71%**
Ratio de solvabilité total (%)	**>= 11,50%**	**17,29%**	**23,26%**	**19,33%**	**20,71%**	**19,71%**
B. Norme de division des risques	_	_	_	_	_	_
Norme de division des risques	**<= 25%**	**24,44%**	**23,28%**	**23,36%**	**23,81%**	**23,84%**
C. Ratio de levier	_	_	_	_	_	_
Ratio de levier	**>= 3%**	**4,00%**	**4,09%**	**4,30%**	**4,94%**	**4,92%**
D. Autres normes prudentielles	_	_	_	_	_	_
Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales (25% capital de l'entreprise)	**<= 25%**	**0,00%**	**0,00%**	**0,00%**	**10,00%**	**10,00%**
Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales (15% des fonds propres T1 de l'établissement)	**<= 15%**	**0,00%**	**0,00%**	**0,00%**	**0,04%**	**0,04%**
Limite globale de participations dans les entités commerciales (60% des fonds propres effectifs de l'établissement)	**<= 60%**	**0,00%**	**0,00%**	**0,00%**	**0,04%**	**0,04%**
Limite sur les immobilisations hors exploitation	**<= 15%**	**0,26%**	**0,19%**	**0,18%**	**2,59%**	**2,47%**
Limite sur le total des immobilisations et des participations	**<= 100%**	**11,67%**	**10,02%**	**8,29%**	**14,56%**	**17,57%**
Limite sur les prêts aux actionnaires, aux dirigeants et au personnel	**<= 20%**	**4,43%**	**4,41%**	**4,99%**	**5,28%**	**6,57%**
Coefficient de liquidité	**>= 100%**	**162,24%**	**150,26%**	**154,37%**	**142,75%**	**152,50%**

CBI-Bénin respecte l'ensemble des normes du dispositif prudentiel de l'UMOA sur la période 2021-2025 avec des marges conséquentes permettant de supporter d'éventuels chocs.

PARTIE 4
PERSPECTIVES DE CORIS BANK INTERNATIONAL BENIN

4.1. Principales orientations stratégiques

La vision de CBI-Bénin est « d'être la banque de référence en qualité et en disponibilité des services pour accompagner l'essor des secteurs clés de l'économie béninoise, notamment les PME/PMI ». Pour atteindre cet objectif, le plan stratégique de la banque est articulé autour de huit axes :

- amélioration de la qualité de service,
- accroissement de l'activité et de la performance financière,
- rentabilité financière,
- maîtrise des risques,
- transformation digitale et renforcement du dispositif technologique,
- développement du capital humain,
- développement de la finance islamique et
- renforcement de la RSE.

Ces orientations se traduisent notamment par l'accélération de la digitalisation, l'extension du réseau, la diversification des produits et du portefeuille clientèle, l'amélioration de la qualité du portefeuille de crédits, la maîtrise des charges, la diversification des revenus et l'intégration progressive des critères ESG dans les activités de la Banque.

Les cibles stratégiques prévoient notamment une croissance du PNB d'au moins 10%, des emplois clientèle d'au moins 5%, des ressources clientèle d'au moins 7%, un coefficient d'exploitation inférieur ou égal à 55%, un ROE supérieur ou égal à 18%, un ROA supérieur ou égal à 1,2% et le respect intégral des ratios prudentiels.

4.2. Principales hypothèses du business plan

Le scénario central repose notamment sur la continuité d'activité, la stabilité économique, une normalisation progressive de la situation sécuritaire régionale, la poursuite d'une croissance soutenue de l'économie dans l'espace UEMOA et au Bénin, la stabilisation des taux de change dans la sous-région, la bonne tenue des échéances électorales au Bénin, des conditions pluviométriques favorables.

Au niveau interne, le Plan prévoit notamment le développement de l'offre digitale, la maîtrise des risques, l'extension du réseau, le renforcement des performances du réseau d'agences.

Le fonds de commerce devrait également progresser significativement : le nombre de clients passerait de 52 592 à fin 2025 à 97 017 en 2030, tandis que le réseau serait porté de 16 à 26 agences.

Sur 2025-2030, le business plan table sur une croissance annuelle moyenne (TCAM) de 7,4% des créances clientèle, 7,6% des dettes clientèle, 5,0% du total bilan et 11,9% du PNB.

Le budget 2026 prévoit par ailleurs l'ouverture de deux nouvelles agences dédiées à la banque classique, un programme d'investissement de 13 119 millions FCFA (dont 64% pour l'extension du réseau et la construction du nouveau siège, 36% pour le digital).

4.3. Compte de résultat prévisionnel sur la période

4.3.1. Évolution du PNB

		Projections					
Indicateurs (millions FCFA)	**Réalisé 2025**	**2026**	**2027**	**2028**	**2029**	**2030**	**TCAM**
Marge d'intérêts globale	*15 119*	*20 904*	*21 688*	*22 518*	*23 719*	*25 207*	*10,8%*
Marge sur commissions	*5 400*	*7 000*	*8 227*	*9 397*	*9 867*	*10 853*	*15,0%*
PRODUIT NET BANCAIRE	**20 519**	**27 904**	**29 914**	**31 915**	**33 586**	**36 061**	**11,9%**

Le PNB prévisionnel progresse de 20 557 millions FCFA en 2025 à 36 061 millions FCFA en 2030, soit une croissance annuelle moyenne de 11,9%. Pour 2026, le PNB reste composé à 75% de marge d'intérêt et à 25% de commissions. La part des commissions dans le PNB devrait atteindre 30% en 2030, en lien avec la stratégie de diversification des sources de revenus.

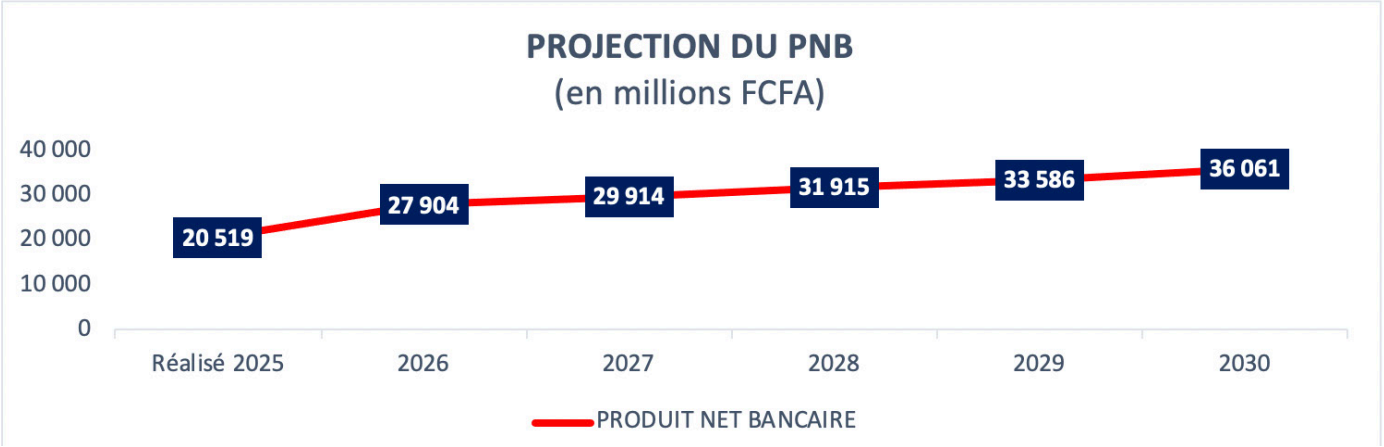

4.3.2. Évolution des charges d'exploitation, RBE et coefficient d'exploitation

		Projections					
Indicateurs (millions FCFA)	**Réalisé 2025**	**2026**	**2027**	**2028**	**2029**	**2030**	**TCAM**
PRODUIT NET BANCAIRE	**20 519**	**27 904**	**29 914**	**31 915**	**33 586**	**36 061**	**11,9%**
Charges de personnel	*-5 129*	*-5 497*	*-6 097*	*-6 731*	*-7 388*	*-8 068*	*9,5%*
Autres charges d'exploitation	*-8 277*	*-8 983*	*-9 162*	*-9 346*	*-9 533*	*-9 723*	*3,3%*
Dotation aux amortissements	*-686*	*-1 118*	*-1 141*	*-1 369*	*-1 396*	*-1 424*	*15,7%*
Charges générales d'exploitation	**-14 093**	**-15 598**	**-16 400**	**-17 446**	**-18 317**	**-19 215**	**6,4%**
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	**6 426**	**12 307**	**13 514**	**14 469**	**15 269**	**16 845**	**21,3%**
Coefficient d'exploitation	68,7%	55,9%	54,8%	54,7%	54,5%	53,3%	

Les frais généraux prévisionnels progressent de 14 093 millions FCFA (2025) à 19 215 millions FCFA (2030), soit une croissance annuelle moyenne de 6,4%, nettement inférieure à celle du PNB (11,9%), ce qui permet une amélioration continue du coefficient d'exploitation sur la période. La hausse des charges serait tirée par le développement du réseau, les investissements technologiques et l'accroissement des effectifs.

Le résultat brut d'exploitation progresserait de 6 422 millions FCFA (2025) à 16 845 millions FCFA (2030), soit +21,3% en moyenne annuelle. Le coefficient d'exploitation recule ainsi de 68,8% (2025) à 55,9% dès 2026, puis continuerait de s'améliorer progressivement jusqu'à 53,3% en 2030.

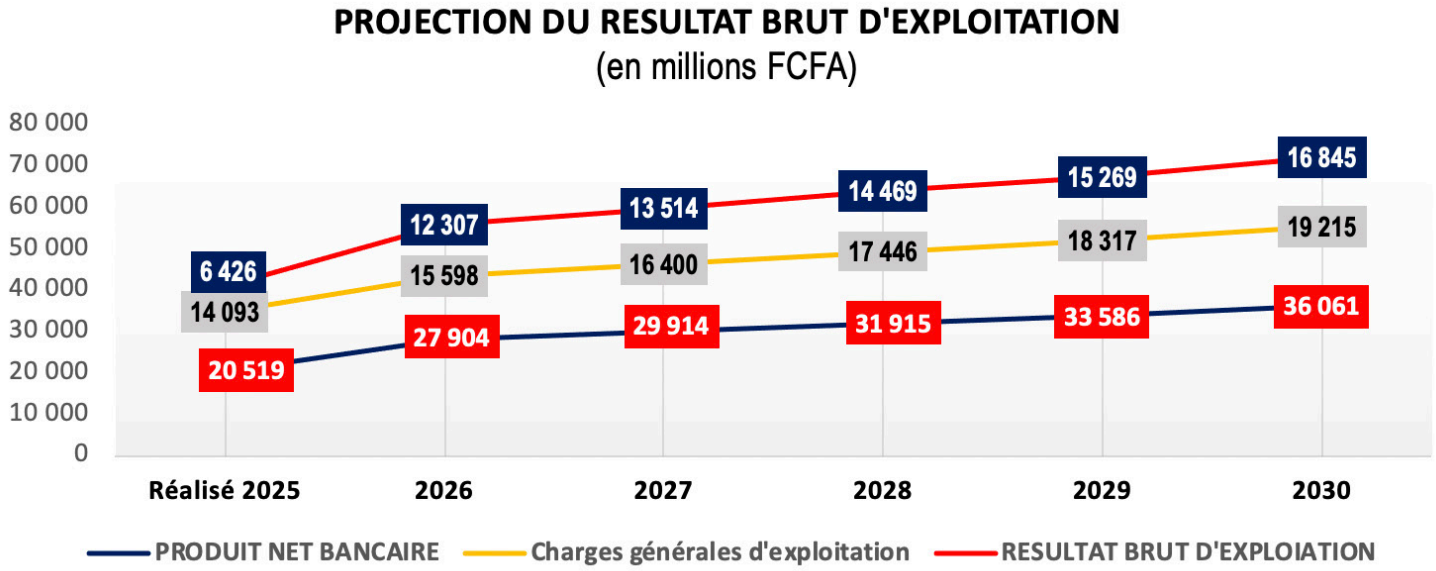

4.3.3. Évolution du coût du risque

		Projections					
Indicateurs (millions FCFA)	**Réalisé 2025**	**2026**	**2027**	**2028**	**2029**	**2030**	**TCAM**
PRODUIT NET BANCAIRE	**20 519**	**27 904**	**29 914**	**31 915**	**33 586**	**36 061**	**11,9%**
Charges générales d'exploitation	**-14 093**	**-15 598**	**-16 400**	**-17 446**	**-18 317**	**-19 215**	**6,4%**
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	**6 426**	**12 307**	**13 514**	**14 469**	**15 269**	**16 845**	**21,3%**
Coût du risque	**2 638**	**-1 500**	**-1 693**	**-1 587**	**-1 493**	**-2 091**	**-195,5%**
Résultat avant impôt	**9 065**	**10 807**	**11 821**	**12 882**	**13 777**	**14 754**	**10,2%**

Après une reprise nette en 2025 (2 638 millions FCFA), le coût du risque redevient négatif à partir de 2026 jusqu'en 2030 afin de mitiger les potentiels risques. Rapporté au PNB, le coût du risque projeté se maintient entre 4,4% et 5,8%.

4.3.4. Résultat net

		Projections					
Indicateurs (millions FCFA)	**Réalisé 2025**	**2026**	**2027**	**2028**	**2029**	**2030**	**TCAM**
PRODUIT NET BANCAIRE	**20 519**	**27 904**	**29 914**	**31 915**	**33 586**	**36 061**	**11,9%**
Charges générales d'exploitation	**-14 093**	**-15 598**	**-16 400**	**-17 446**	**-18 317**	**-19 215**	**6,4%**
RESULTAT BRUT D'EXPLOIATION	**6 426**	**12 307**	**13 514**	**14 469**	**15 269**	**16 845**	**21,3%**
Cout du risque	**2 638**	**-1 500**	**-1 693**	**-1 587**	**-1 493**	**-2 091**	**-195,5%**
Résultat avant impôt	**9 065**	**10 807**	**11 821**	**12 882**	**13 777**	**14 754**	**10,2%**
Impôt sur les sociétés	**-1 049**	**-923**	**-1 006**	**-1 021**	**-1 062**	**-1 115**	**1,2%**
RESULTAT NET	**8 016**	**9 884**	**10 815**	**11 861**	**12 715**	**13 639**	**11,2%**

Le résultat net projeté progresse de 8 016 millions FCFA (2025) à 9 884 millions FCFA (2026, +23 %), puis continue sa progression jusqu'à 13 639 millions FCFA en 2030, soit une croissance annuelle moyenne de 11,2% sur 2025-2030.

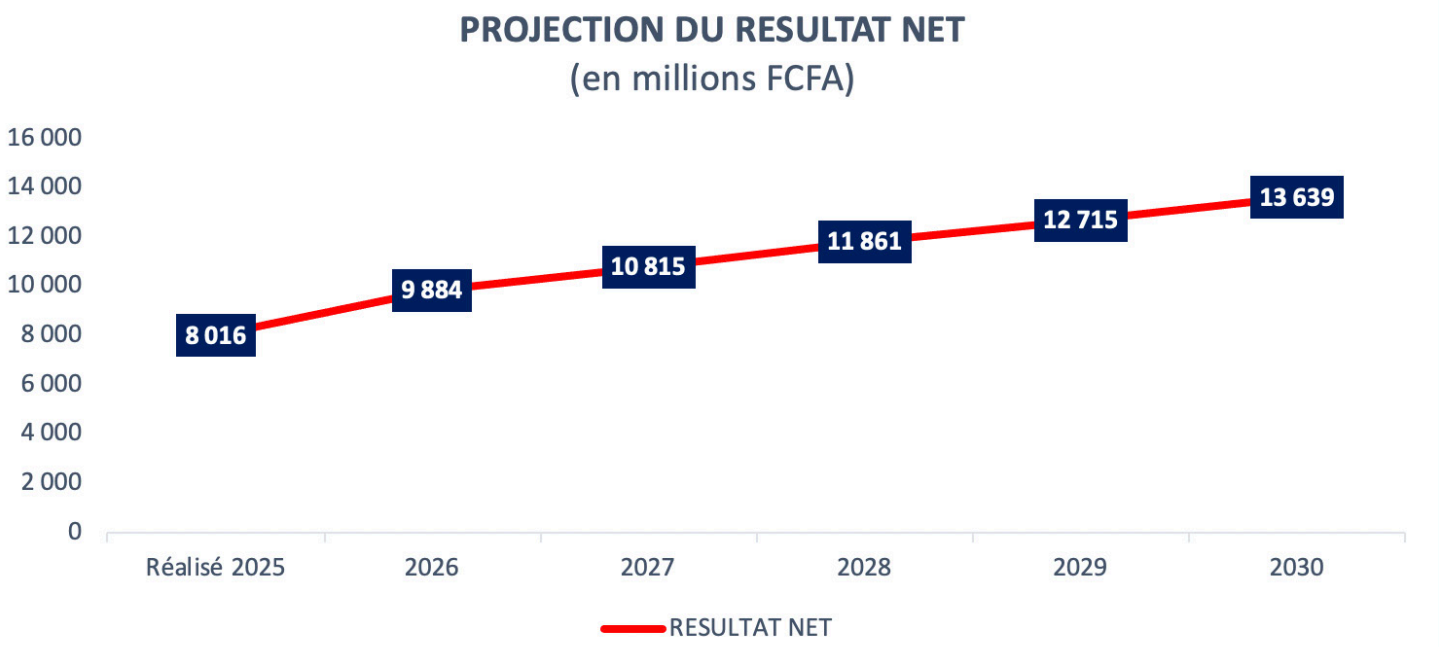

La rentabilité financière s'établirait à 22% en 2030 et la rentabilité des actifs évoluerait à 1,2%.

4.3.5. Dividendes prévisionnels

		Projections					
Indicateurs (millions FCFA)	**Réalisé 2025**	**2026**	**2027**	**2028**	**2029**	**2030**	**TCAM**
RESULTAT NET	**8 016**	**9 884**	**10 815**	**11 861**	**12 715**	**13 639**	**11,2%**
Dividendes	**2 804**	**6 425**	**7 030**	**7 710**	**8 265**	**8 865**	**25,9%**
Pay-out	35,0%	65,0%	65,0%	65,0%	65,0%	65,0%	

Le business plan retient un taux de distribution de 65% du résultat net pour chaque exercice de 2026 à 2030, contre 35% au titre du réalisé 2025. Appliqué au résultat net projeté, ce taux correspondrait à un dividende annuel d'environ 6 425 millions FCFA en 2026, progressant jusqu'à environ 8 865 millions FCFA en 2030.

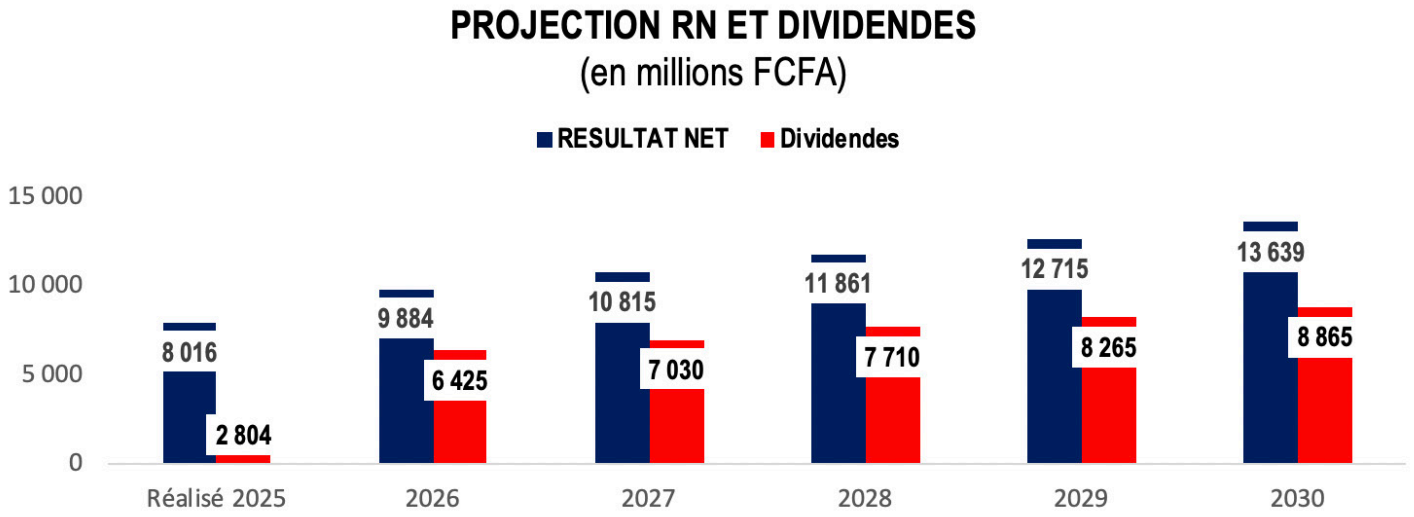

Ces montants restent naturellement soumis à la réalisation effective des résultats, aux besoins de fonds propres de la Banque, au respect des exigences prudentielles et à l'approbation des organes sociaux compétents.

Ces montants restent naturellement soumis à la réalisation effective des résultats, aux besoins de fonds propres de la Banque, au respect des exigences prudentielles et à l'approbation des organes sociaux compétents.

4.4. Bilan et hors de bilan prévisionnel sur la période

4.4.1. Dépôts de la clientèle

		Projections					
Indicateurs (millions FCFA)	**Réalisé 2025**	**2026**	**2027**	**2028**	**2029**	**2030**	**TCAM**
Dépôts à vue	*192 205*	*233 776*	*247 802*	*257 714*	*266 734*	*274 736*	*7,4%*
Dépôts à terme	*160 058*	*235 708*	*245 136*	*250 039*	*256 290*	*261 415*	*10,3%*
Epargne	*17 607*	*19 741*	*20 334*	*21 350*	*21 884*	*22 322*	*4,9%*
Autres dépôts	*90 956*	*91 192*	*96 472*	*102 027*	*104 578*	*106 669*	*3,2%*
TOTAL DEPOTS DE LA CLIENTELE	**460 825**	**580 416**	**609 744**	**631 130**	**649 485**	**665 142**	**7,6%**

L'encours de ressources clientèle progresserait de 460 825 millions FCFA (2025) à 665 142 millions FCFA (2030), soit une croissance annuelle moyenne de 7,6%, s'appuyant sur la stratégie de diversification vers les PME, les acteurs du commerce, du transport et du secteur agricole ainsi que sur le développement des produits digitaux de collecte.

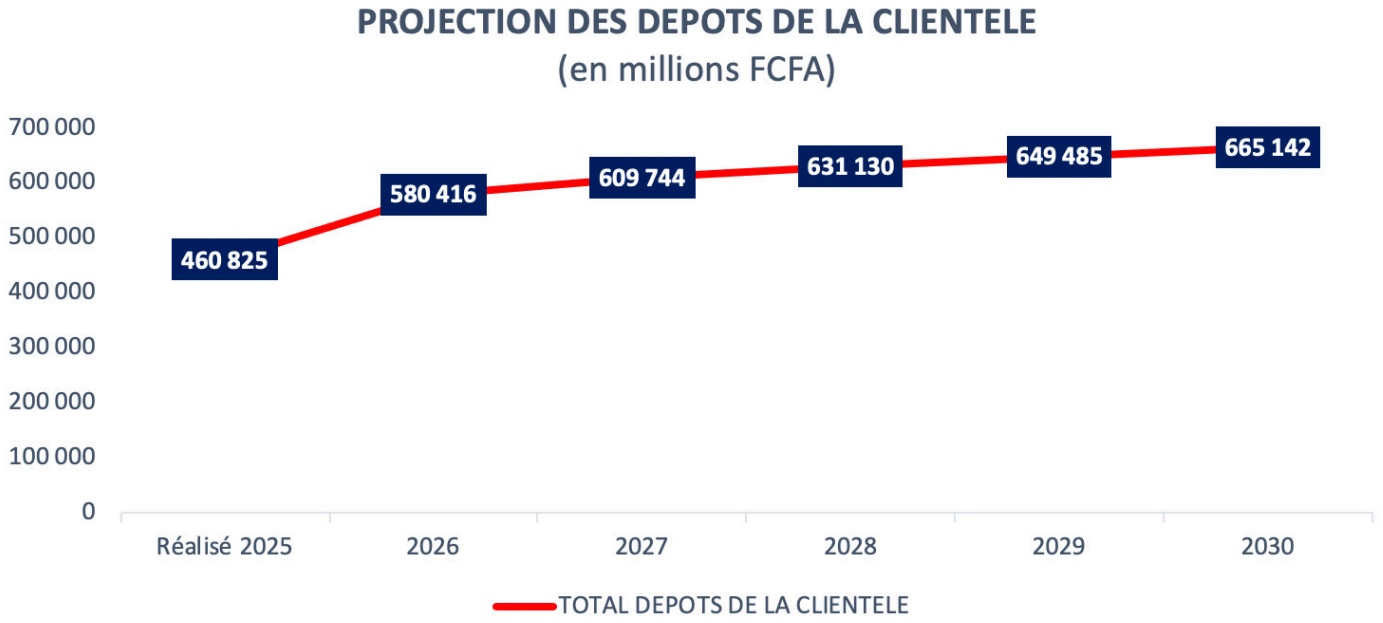

4.4.2. Crédits à la clientèle

		Projections					
Indicateurs (millions FCFA)	**Réalisé 2025**	**2026**	**2027**	**2028**	**2029**	**2030**	**TCAM**
Credits à court terme	*78 197*	*101 948*	*105 351*	*122 314*	*126 392*	*132 315*	*11,1%*
Crédits bail	*562*	*936*	*1 030*	*1 236*	*1 261*	*1 311*	*18,5%*
Crédits à moyen terme	*261 955*	*298 739*	*324 132*	*333 856*	*347 211*	*355 891*	*6,3%*
Crédits à long terme	*5 428*	*5 049*	*5 554*	*6 665*	*6 831*	*7 241*	*5,9%*
Créances en souffrance brutes	*7 785*	*9 343*	*11 212*	*13 455*	*14 396*	*15 622*	*14,9%*
TOTAL CREDITS BRUTS	**353 927**	**416 017**	**447 280**	**477 526**	**496 091**	**512 381**	**7,7%**
Dépréciations	*-3 114*	*-3 694*	*-5 287*	*-6 773*	*-8 166*	*-10 157*	*26,7%*
TOTAL CREDITS NETS	**350 813**	**412 323**	**441 993**	**470 753**	**487 926**	**502 224**	**7,4%**

NPL Brut	*2,2%*	*2,2%*	*2,5%*	*2,8%*	*2,9%*
NPL Net	*1,3%*	*1,4%*	*1,3%*	*1,4%*	*1,3%*

L'encours de créances clientèle est projeté en progression continue, de 350 813 millions FCFA (2025) à 502 224 millions FCFA (2030), soit une croissance annuelle moyenne de 7,4% portée par le développement du segment PME/PMI et la poursuite du financement de la chaîne de valeur du BTP et de l'agriculture.

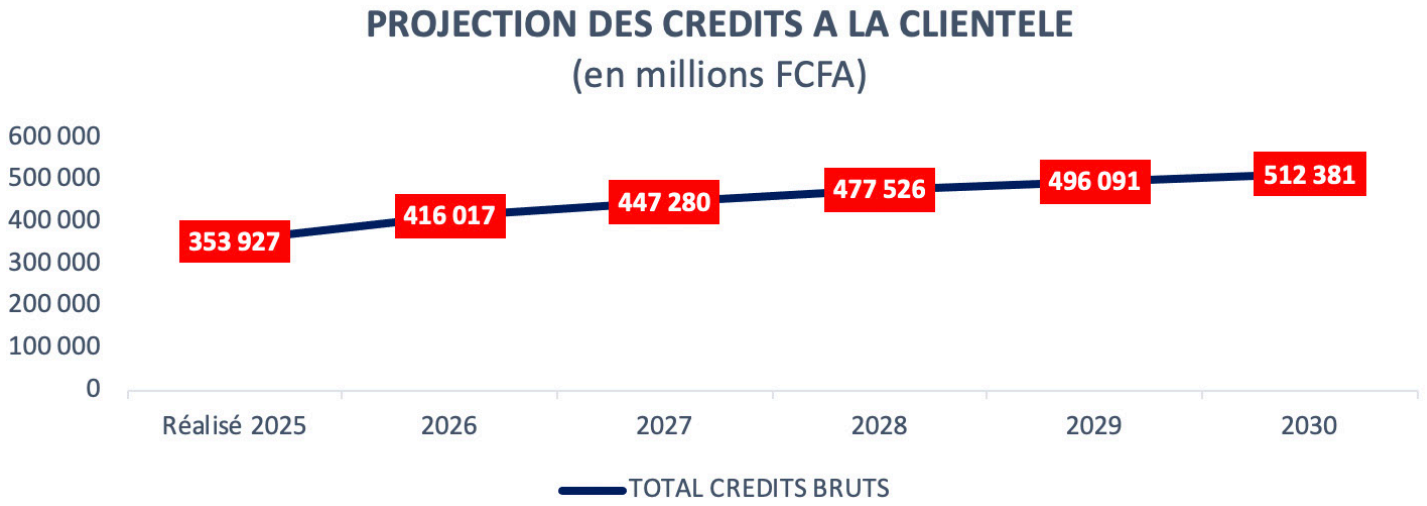

4.4.3. Dettes interbancaires et assimilées

		Projections					
Indicateurs (millions FCFA)	**Réalisé 2025**	**2026**	**2027**	**2028**	**2029**	**2030**	**TCAM**
Banques comptes courants	*11 479*	*12 053*	*14 464*	*15 910*	*16 069*	*16 390*	*7,4%*
Dépôts à terme	*24 234*	*30 865*	*37 038*	*40 742*	*41 149*	*41 972*	*11,6%*
Emprunts adjudication	*219 024*	*205 220*	*203 834*	*207 911*	*212 000*	*216 283*	*-0,3%*
Emprunts interbancaires	*34 009*	*30 640*	*36 768*	*40 444*	*40 848*	*42 482*	*4,5%*
Autres Emprunts	*39 983*	*11 845*	*14 214*	*15 635*	*15 948*	*16 745*	*-16,0%*
TOTAL DETTES INTERBANCAIRES	**328 729**	**290 623**	**306 318**	**320 642**	**326 015**	**333 874**	**0,3%**

Les dettes interbancaires devraient se contracter en 2026 (290 623 millions FCFA, -11,6 % par rapport au réalisé 2025 de 328 729 millions FCFA), cohérent avec l'objectif de réduction du recours au refinancement de la BCEAO. Le business plan anticipe toutefois une reprise de la croissance des ressources de trésorerie dès 2027 (306 318 millions FCFA, +5,4%), qui se poursuit jusqu'en 2030 (333 874 millions FCFA) en lien avec la croissance de l'activité. En moyenne, les dettes interbancaires affichent sur la période 2025-2030, une croissance de 0,3%.

4.4.4. Portefeuille de titres

		Projections					
Indicateurs (millions FCFA)	**Réalisé 2025**	**2026**	**2027**	**2028**	**2029**	**2030**	**TCAM**
Titres de placement	**390 353**	**360 473**	**378 496**	**393 636**	**405 445**	**417 609**	*1,4%*
Total Bilan	**850 321**	**935 369**	**985 907**	**1 028 222**	**1 056 876**	**1 085 488**	*5,0%*
Part des titres dans le total bilan	*45,9%*	*38,5%*	*38,4%*	*38,3%*	*38,4%*	*38,5%*	

Le portefeuille de titres devrait enregistrer un léger repli en 2026 (360 473 millions FCFA, -7,7 % par rapport au réalisé 2025 de 390 353 millions FCFA), avant de renouer avec une croissance progressive sur 2027-2030 avec une croissance annuelle moyenne de seulement 1,4% sur l'ensemble de la période. La proportion des titres dans le total bilan serait plafonnée à de 40% sur la période 2026-2030.

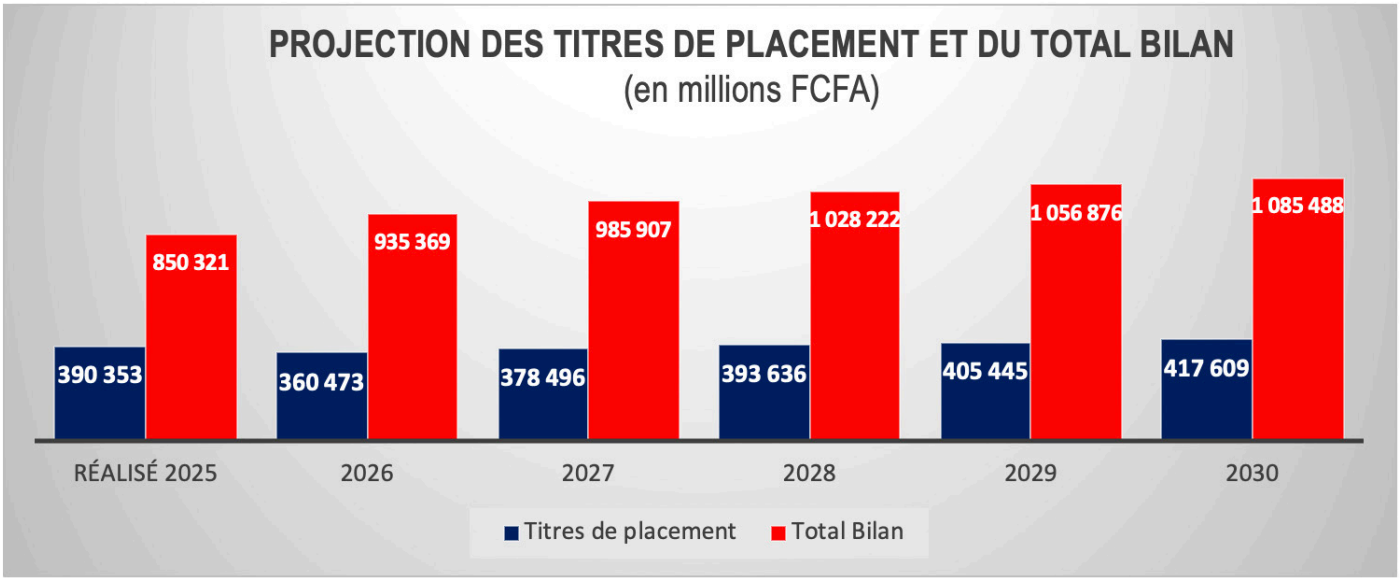

4.4.5. Trésorerie actif

		Projections					
Indicateurs (millions FCFA)	**Réalisé 2025**	**2026**	**2027**	**2028**	**2029**	**2030**	**TCAM**
Caisse	*4 546*	*9 236*	*9 146*	*9 467*	*9 742*	*9 977*	*17,0%*
Banque Centrale	*59 407*	*18 809*	*22 570*	*24 827*	*25 572*	*26 595*	*-14,8%*
Banques comptes courants	*15 965*	*16 225*	*25 470*	*26 744*	*31 022*	*32 263*	*15,1%*
Prêts interbancaires	*7 002*	*85 588*	*74 461*	*67 015*	*63 664*	*59 845*	*53,6%*
TOTAL TRESORERIE ACTIF	**86 920**	**129 857**	**131 648**	**128 053**	**130 001**	**128 680**	**8,2%**

La trésorerie actif progresse fortement en 2026 (129 857 millions FCFA, +49,4% par rapport au réalisé 2025 de 86 920 millions FCFA), avant de se stabiliser autour de 128 000 à 132 000 millions FCFA sur 2027-2030, soit une croissance annuelle moyenne de 8,2% sur l'ensemble de la période.

4.4.6. Fonds propres

		Projections					
Indicateurs (millions FCFA)	**Réalisé 2025**	**2026**	**2027**	**2028**	**2029**	**2030**	**TCAM**
Capital	*20 500*	*20 500*	*20 500*	*20 500*	*20 500*	*20 500*	*0,0%*
Primes d'émission	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	
Réserves	*5 819*	*7 021*	*8 504*	*10 126*	*11 905*	*13 812*	*18,9%*
Report à nouveau	*14 324*	*18 333*	*20 310*	*22 473*	*24 845*	*27 388*	*13,8%*
Résultat	*8 016*	*9 884*	*10 815*	*11 861*	*12 715*	*13 639*	*11,2%*
CAPITAUX PROPRES	**48 659**	**55 738**	**60 129**	**64 960**	**69 965**	**75 339**	**9,1%**

Les fonds propres affiche une croissance annuelle moyenne de 9,1% sur l'horizon 2025-2030. Cette hausse serait portée par la génération interne du résultat et de son affectation en réserves. Cette trajectoire accompagne la croissance du total bilan (TCAM de 5,0 %) et permet le maintien de ratios de solvabilité supérieurs à la norme réglementaire sur l'ensemble de la période.

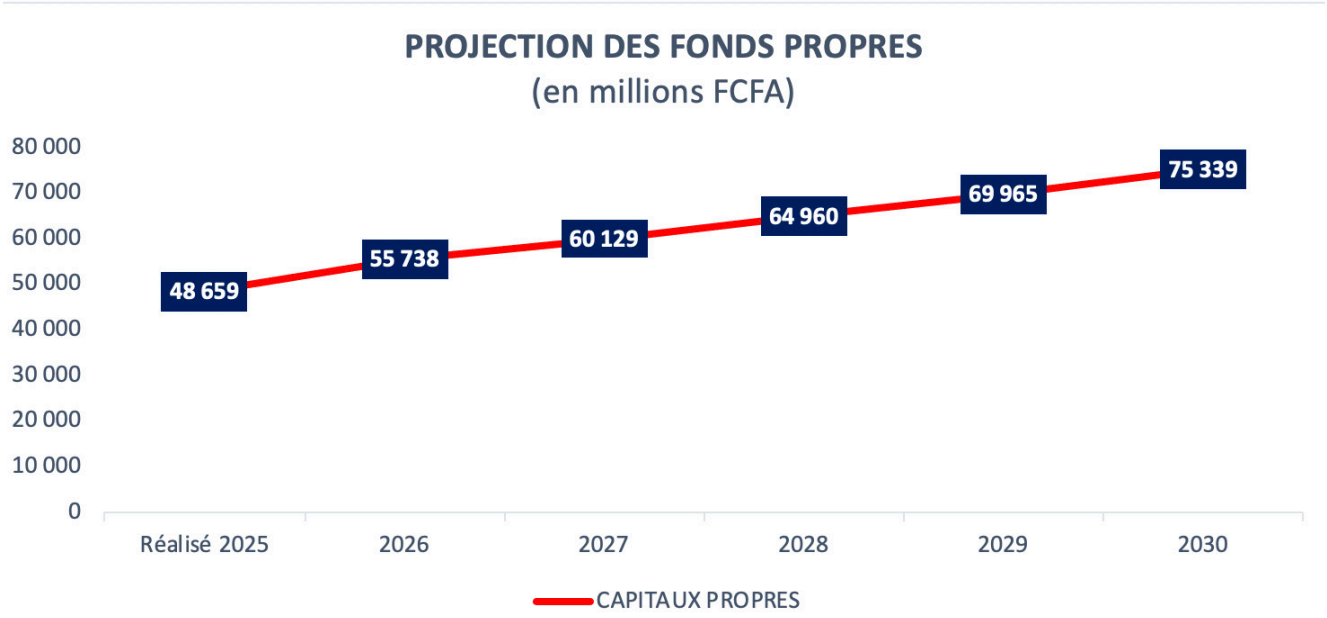

4.5. Engagements hors bilan

		Projections					
Indicateurs (millions FCFA)	**Réalisé 2025**	**2026**	**2027**	**2028**	**2029**	**2030**	**TCAM**
Crédits documentaires	*20 508*	*33 913*	*40 695*	*48 834*	*63 485*	*69 833*	*27,8%*
Cautions	*154 431*	*159 382*	*191 259*	*229 511*	*298 364*	*328 200*	*16,3%*
Avals de traites	*1 322*	*3 049*	*3 659*	*4 390*	*5 707*	*6 278*	*36,5%*
Engagements douteux	*224*	*298*	*358*	*429*	*386*	*348*	*9,2%*
TOTAL ENGAGEMENTS HORS BILAN	**176 486**	**196 642**	**235 970**	**283 165**	**367 942**	**404 659**	**18,1%**

Les engagements hors bilan sont projetés en croissance sur l'ensemble de la période, de 176 486 millions FCFA (réalisé 2025) à 404 659 millions FCFA (2030), soit une croissance annuelle moyenne de 18,1%. Cette trajectoire est cohérente avec le projet de la banque d'organiser des forums Trade Finance afin de dynamiser les opérations de commerce international et les crédits documentaires, dans la continuité de la progression des engagements donnés déjà observée en 2025 (+28,9% en moyenne annuelle sur 2021-2025.

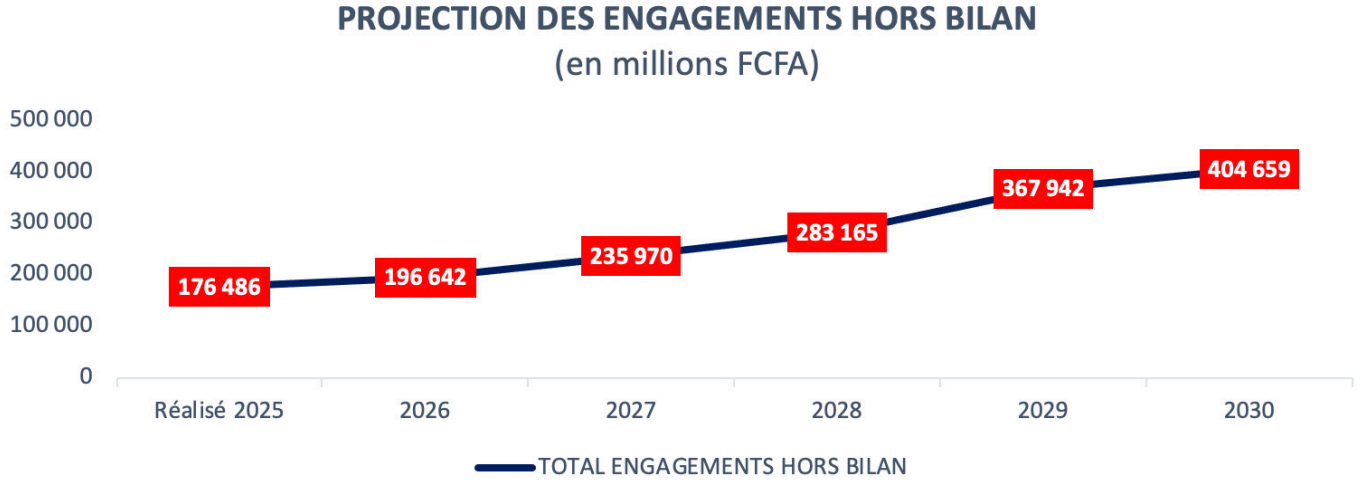

4.6. Ratios prudentiels prévisionnels

		Projections					
Indicateurs (montants en millions FCFA)	**Réalisé 2025**	**2026**	**2027**	**2028**	**2029**	**2030**	**TCAM**
FONDS PROPRES CET1	**45 577**	**48 366**	**51 962**	**55 886**	**60 322**	**65 068**	**7,4%**
FONDS PROPRES DE BASE T1	**45 577**	**48 366**	**51 962**	**55 886**	**60 322**	**65 068**	**7,4%**
PROPRES EFFECTIFS	**45 577**	**48 366**	**51 962**	**55 886**	**60 322**	**65 068**	**7,4%**
APR Crédit	*208 437*	*247 394*	*265 196*	*282 452*	*292 755*	*301 334*	*7,7%*
APR Marché	*655*	*753*	*783*	*813*	*843*	*873*	*5,9%*
APR Opérationnel	*22 179*	*43 201*	*48 985*	*56 083*	*59 634*	*63 476*	*23,4%*
TOTAL ACTIFS PONDERES AUX RISQUES	**231 271**	**291 348**	**314 964**	**339 348**	**353 233**	**365 683**	**9,6%**
Ratio de solvabilité	**19,7%**	**16,6%**	**16,5%**	**16,5%**	**17,1%**	**17,8%**	
Ratio de levier	**4,9%**	**4,7%**	**4,7%**	**4,6%**	**4,9%**	**5,1%**	

Le business plan projette un ratio de solvabilité qui se stabilisant autour de 16,5% sur 2027-2028 avant de se redresser progressivement à 17,1% (2029) puis 17,8% (2030). Sur l'ensemble de l'horizon, ce ratio reste très confortablement supérieur à la norme réglementaire minimale de l'UMOA (11,5%) ainsi qu'aux seuils d'alerte et de limite du Plan Préventif de, ce qui indique une marge de manœuvre significative.

La stratégie de CBI Bénin, orientée vers la dynamisation de la clientèle PME/PMI : fidélisation des clients existants, financement de la chaîne de valeur, soutien aux entreprises agroalimentaires, élargissement des garanties de couverture des risques, et renforcement des dépôts de garantie via un partenariat avec l'Agence Nationale pour le Développement des PME (ADPME), permettrait de réaliser la trajectoire définie dans le business plan 2026-2030. Le taux de réalisation moyen des objectifs budgétaires de résultat net sur la période 2021-2025 s'est établi à 96,6%, illustrant une capacité de prévision globalement fiable de CBI Bénin.

PARTIE 5
APPRECIATION DU PRIX L'OFFRE

5.1. Contexte

La mission de valorisation a été conduite par Adenka Consulting, cabinet panafricain d'audit et de conseil reconnu pour son accompagnement des gouvernements, des entités publiques et des entreprises privées dans leurs problématiques stratégiques, financières et opérationnelles. Cette évaluation répond à trois objectifs majeurs :

- déterminer une fourchette de valorisation robuste pour Coris Bank International Bénin ;
- établir un pricing dans la perspective d'une introduction en bourse ;
- fournir une attestation de valorisation attestant du caractère juste et équitable des valorisations implémentés.

5.2. Méthodes de valorisation utilisées

Les travaux de valorisation réalisés par Adenka Consulting ont permis d'estimer la valeur des fonds propres de Coris Bank International Bénin dans une fourchette allant de 81 à 155 milliards de FCFA. La participation de 20% du capital, objet de la présente cession, est ainsi valorisée entre 16 et 31 milliards de FCFA.

La démarche mise en œuvre a consisté à croiser les résultats obtenus à partir des différentes méthodes retenues, afin de limiter les biais liés à l'utilisation d'une méthode unique et de parvenir à une estimation conforme aux standards internationaux d'évaluation, applicables tant aux établissements financiers qu'aux entreprises non financières.

Pour ces travaux de valorisation quatre méthodes ont été implémentées :

- Comparables boursiers (Méthode relative) ;
- Comparables transactionnels (Méthode relative) ;
- Excès des fonds propres (Méthode intrinsèque) ;
- Actualisation des dividendes- DDM (Méthode intrinsèque).

5.2.1. Méthode des comparables boursiers

La méthode des comparables boursiers consiste à déterminer la valeur des capitaux propres de la Banque en référence aux niveaux de valorisation observés sur un échantillon de banques cotées comparables. Cette approche repose principalement sur l'analyse des multiples boursiers tels que le P/B et le P/E, appliqués aux agrégats financiers pertinents de la Banque afin d'en déduire une valeur de marché indicative de ses fonds propres.

Les sociétés comparables ont été sélectionnées à l'issue d'une analyse multicritères visant à identifier les établissements présentant les caractéristiques les plus proches de celles de Coris Bank International Bénin (« CBI Bénin »).

La sélection des banques comparables repose sur une approche de scoring multicritères intégrant des indicateurs financiers, opérationnels et de marché. Un seuil minimum de similitude de 70% a été retenu pour l'inclusion dans l'échantillon, permettant ainsi de constituer un panel composé d'établissements présentant des caractéristiques fortement comparables à celles de Coris Bank International Bénin et se rapprochant au mieux du concept de **« pure players »** en matière de valorisation relative.

Famille	Critère	Poids	Justification
Zone géographique	Pays	20 %	Cadre réglementaire, macroéconomique et concurrentiel identique
	Région (UEMOA)	10 %	Dynamiques économiques communes ; poids réduit pour éviter la redondance avec le critère pays
Taille	Total bilan 2025	25 %	Déterminant du modèle économique, de la capacité bénéficiaire et du profil de risque
Rentabilité et performance	ROE	15 %	Indicateur central de création de valeur pour l'actionnaire
	TCAM PNB	10 %	Dynamique commerciale
	TCAM résultat net	10 %	Conversion de la croissance en résultat
	Coefficient d'exploitation	10 %	Efficience opérationnelle
Total		**100 %**	

Les banques retenues évoluent par ailleurs dans un environnement économique, réglementaire et concurrentiel similaire à celui de CBI Bénin, ce qui renforce la pertinence de leur utilisation dans le cadre de l'approche par les comparables boursiers. Elles constituent ainsi un échantillon de référence cohérent pour apprécier les niveaux de valorisation observés sur le marché et en déduire une estimation de la valeur des fonds propres de la Banque.

A l'issue de ces travaux préliminaires et des critères énoncés, une seule banque a été retenue comme banque comparable, notamment Bank Of Africa Bénin avec une score global de 72%.
Les multiples de valorisation (P/E et P/B) de ces banques ont été calculés en rapportant leur capitalisation boursière au 31/12/2025 à leurs dernières données financières disponibles 31/12/2025.

Banque Comparable	P/E au 31/12/2025	P/B au 31/12/2025	Capitalisation au 31/12/2025
Bank Of Africa Benin	11,79x	2,02x	237 282

Afin de garantir la robustesse de l'analyse, les multiples de valorisation retenus correspondent à la médiane des multiples observés au sein du panel de banques comparables. Cette mesure statistique permet d'atténuer l'impact des valeurs aberrantes et des écarts de valorisation spécifiques à certains établissements, tout en reflétant de manière plus fidèle le niveau de valorisation central observé sur le marché.

- Valorisation via le P/E

Méthode	Resultat Net 31/12/2025	Multiple retenu	Valorisation de 100% de capitaux propres	Quote-part de 20% des actions
P/E	8 016	11,79x	94 544	18 909

Montant en millions de FCFA

- Valorisation via le P/E

Méthode	Fonds propres au 31/12/2025	Multiple retenu	Valorisation de 100% de capitaux propres	Quote-part de 20% des actions
P/B	48 659	2,02x	98 258	19 652

Montant en millions de FCFA

La synthèse des deux approches retenues, soit le Price-to-Earning Ratio (P/E) et le Price-to-Book Ratio (P/B), permet d'établir, par simple moyenne arithmétique, une valorisation centrale de la méthode des comparables boursiers comme suit :

	Montants
Valorisation des fonds propres de 100% des fonds propres	96 401
Quote-part de 20% des actions	19 280

Montant en millions de FCFA

La valeur des fonds propres de Coris Bank International Bénin en utilisant la méthode des comparables Côtés s'établit à **96 milliards FCFA pour 100%** des actions et **19 milliards FCFA pour 20% des actions.**

5.2.2. Méthode des comparables transactionnels

La méthode des comparables transactionnels consiste à valoriser la Banque à partir des multiples implicites observés dans des transactions récentes réalisées sur des établissements comparables. Elle permet d'apprécier la valeur de la Banque au regard des conditions de marché effectivement constatées lors d'opérations d'acquisition ou de prise de participation dans le secteur bancaire.

La sélection des transactions comparables repose sur une analyse multicritère intégrant notamment la récence de l'opération, sa nature et la proximité géographique des établissements concernés. Sur cette base, les introductions en bourse de la BIIC et de Bridge Bank ont été retenues comme transactions de référence pour l'application de la méthode des comparables transactionnels. Leurs principales caractéristiques sont présentées ci-dessous :

Banques	Date de la transaction	Pays	Région	Nature de l'operation	P/E	P/B
BIIC	2025	Bénin	UEMOA	IPO	11,07x	3,17x
BRIDGE BANK	2026	Côte d'Ivoire	UEMOA	IPO	12,40x	3,21x

**Montant en millions de FCFA*

- Valorisation via le P/E

Méthode	Resultat Net 31/12/2025	Multiple retenu	Valorisation de 100% de capitaux propres	Quote-part de 20% des actions
P/E	8 016	11,75x	94 226	18 845

Montant en millions de FCFA

- Valorisation via le P/B

Méthode	Fonds propres au 31/12/2025	Multiple retenu	Valorisation de 100% de capitaux propres	Quote-part de 20% des actions
P/B	48 659	3,19x	155 295	31 059

Montant en millions de FCFA

La synthèse des deux approches retenues, soit le Price-to-Earnings Ratio (P/E) et le Price-to-Book Ratio (P/B), permet d'établir, par simple moyenne arithmétique, une valorisation centrale de la méthode des comparables boursiers comme suit :

	Montants
Valorisation des fonds propres de 100% des fonds propres	124 760
Quote-part de 20% des actions	24 952

La valeur des fonds propres de Coris Bank International Bénin en utilisant la méthode des comparables Côtés s'établit à **124 milliards de FCFA pour 100%** des actions et **25 milliards FCFA pour 20% des actions.**

5.2.3. Méthode des dividendes actualisés (DDM)

La méthode DDM (Dividend Discount Model) valorise la Banque sur la base de sa capacité à générer et à distribuer des dividendes futurs à ses actionnaires. La valeur des fonds propres correspond à la somme actualisée des dividendes futurs attendus.

i. Coût des capitaux propres

Le coût des capitaux propres correspond au taux de rendement exigé par les actionnaires en contrepartie du risque qu'ils supportent en investissant dans la Banque. Il représente le coût d'opportunité des fonds apportés par les investisseurs et reflète la rémunération attendue compte tenu du niveau de risque associé à l'activité et aux perspectives de l'établissement.

Dans le cadre de la présente évaluation, le coût des capitaux propres est estimé selon la méthode du Modèle d'Évaluation des Actifs Financiers (MEDAF), qui relie le rendement attendu par les actionnaires au niveau de risque systématique de la Banque à travers la formule suivante :

$Kfp = Rf + \beta \times Pr + Pp$

Où

- Rf représente le taux sans risque ;
- β représente le coefficient bêta mesurant la sensibilité du titre aux variations du marché ;
- Pr représente la prime de risque de marché ;
- Pp représente la prime de risque pays.

Dans le cadre de l'implémentation de la méthode d'actualisation des dividendes (DDM), les paramètres conduisant au Coût des capitaux :

Paramètres	Valeur retenue
Taux sans risque	6,00%
Prime de risque du marché	1,79%
Beta	0,22
Prime de risque pays	5,83%
Coût moyen pondéré du capital	12,22%

Le coût des fonds propres ressort ainsi à :
CFP = 6,00% + (0,22 × 1,79%) + 5,83%
CFP = **12,33%**
Les sections suivantes détaillent les hypothèses, les sources de données et les méthodologies utilisées pour déterminer chacun des paramètres composant le coût des capitaux propres.

a. Taux sans risques (Rf)

Le taux sans risque retenu dans le cadre de l'évaluation correspond au Taux faciale des obligations souveraines de l'Etat du Bénin, plus précisément l'obligation TPBJ 2025-2035 extrait de la BRVM.

b. β (béta)

Coris Bank International Bénin n'étant pas une société cotée, il n'est pas possible d'estimer directement son coefficient bêta selon la méthode classique consistant à mesurer, par régression statistique, la sensibilité du rendement de son action aux variations de l'indice de marché.
Conformément aux pratiques usuelles en matière d'évaluation financière, Le bêta est calculé à partir d'une moyenne pondérée par les capitalisations boursières des sociétés comparables. Les bêtas ainsi obtenus ont ensuite été additionnés selon leur poids respectif afin d'aboutir au bêta global retenu pour la valorisation.

Conformément à la méthode énoncée ci-dessus nous obtenons un bêta de 0,22 correspondant au Béta de Bank of Africa Bénin qui demeure la seule banque comparable.

c. Prime de risque du marché

La prime de risque de marché retenue correspond à la moyenne des primes observées sur la BRVM, marché de référence de la Banque, sur la période de janvier 2025 à juin 2026. Cette approche vise à capter le sentiment du marché tout en atténuant l'effet des fluctuations ponctuelles.

d. Prime de risque pays

La prime de risque pays traduit le risque additionnel associé à l'environnement économique, politique et financier du pays dans lequel l'entreprise exerce ses activités extrait de la plateforme damodaran.

ii. Valorisation par la méthode des dividendes actualisés

La méthode d'actualisation des dividendes apparaît particulièrement adaptée à l'évaluation de CBI Bénin au regard de son historique soutenu de distribution de dividendes et du degré de maturité atteint par son modèle d'affaires. Les projections financières retenues reposent sur des hypothèses considérées comme prudentes et cohérentes avec les perspectives de la Banque. Elles intègrent notamment un taux de distribution de dividendes de **65%** du résultat net sur l'ensemble de la période 2026-2030, en ligne avec la politique de distribution observée au titre de l'exercice 2025.

Cette hypothèse reflète l'ambition de la Banque de maintenir une politique de rémunération attractive pour ses actionnaires tout en préservant les ressources nécessaires au financement de son développement et au respect de ses contraintes réglementaires et prudentielles.

En millions de FCFA	2026	2027	2028	2029	2030
Résultat Net	9 884	10 731	11 467	12 913	15 673
Ratio de solvabilité	11,50%	11,50%	11,50%	11,50%	11,50%
Dividende net	6 103	6 626	7 081	7 974	9 678
Valeur terminale					108 069
Valeur actualisés des dividendes	5 438	5 261	5 010	5 027	5 437
Valeur terminale actualisée	203 844				
Valeur des capitaux propres	86 885				
%Cession	20%				
Valorisation de la cession	17 377				

La valeur des fonds propres de Coris Bank International Bénin en utilisant la méthode des comparables Côtés s'établit à **86 milliards FCFA pour 100%** des actions et **17 milliards pour 20% des actions.**

5.2.4. Méthode des excès de fonds propres

La méthode de l'excès de fonds propres repose sur le principe qu'un établissement bancaire ne peut exercer durablement son activité qu'en respectant les exigences prudentielles fixées par le régulateur, notamment en matière de solvabilité.

Dans cette approche, la valeur de la Banque est déterminée par sa capacité à générer, au-delà du niveau de fonds propres nécessaire au respect des exigences réglementaires et au financement de son développement, des fonds propres excédentaires susceptibles d'être distribués ou restitués à ses actionnaires.

Le taux d'actualisation retenu est identique à celui utilisé dans le cadre de la méthode d'actualisation des dividendes. Correspondant au coût des capitaux propres, il s'établit à **12,33**% et repose sur les mêmes hypothèses ainsi que sur les mêmes paramètres de calcul précédemment retenus.

La mise en œuvre de la méthode des excès de fonds propres induit les résultats suivants :

En millions de FCFA	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Résultat net	9 516	11 546	7 303	8 016	9 884	10 731	11 467	12 913	15 673
FP règlementaires						5 376	2 713	413	453
Flux distribuables					9 884	5 355	8 754	12 500	15 220
Période					1	2	3	4	5
Coût du capital					12,22%	12,22%	12,22%	12,22%	12,22%
Facteurs d'actualisation					89%	79%	71%	63%	56%
Flux distribuables actualisés					8 807	4 252	6 194	7 881	8 550
Flux distribuables à terme									15 220
Taux de croissance à long terme									3,0%
Coût du capital (kcp)									12,2%
Valeur terminale									169 949
Somme des flux distribuables actualisés									35 683
Valeur terminale actualisée									95 474
Valeur des capitaux propres									131 158
%Cession									20%
Valeur de la cession									26 232

La valeur des fonds propres de Coris Bank International Bénin en utilisant la méthode des excès de fond propre s'établit à **131 milliards de FCFA pour 100%** des actions et **26 milliards FCFA pour 20% des actions.**

5.3. Valorisation retenue

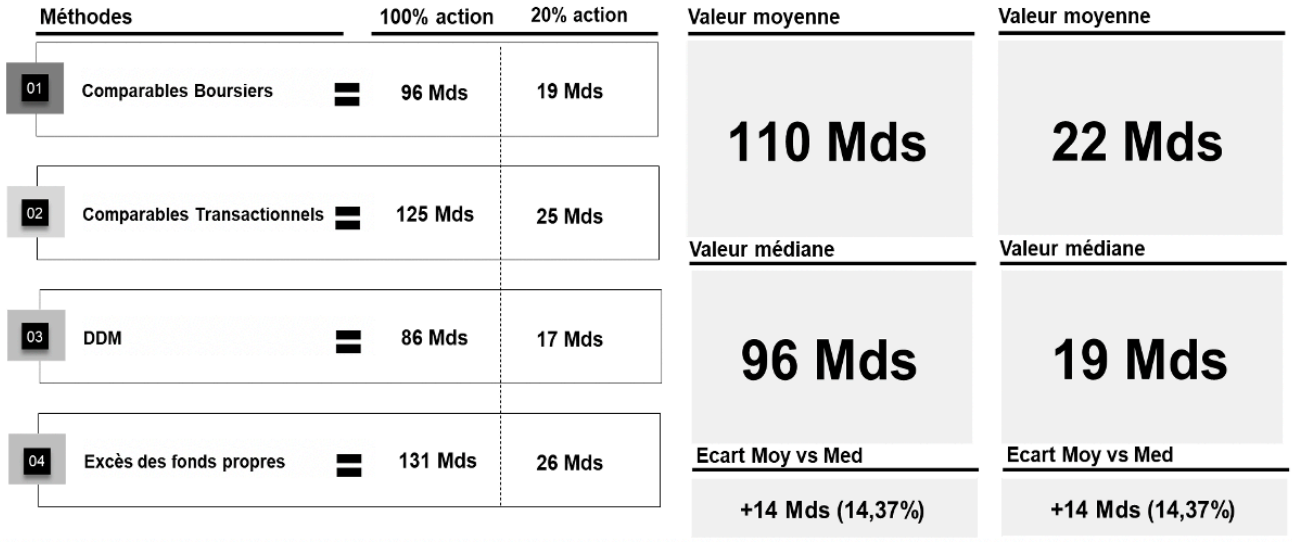

5.4. Détermination du prix de l'offre

L'ensemble des travaux de valorisation mis en œuvre aboutissent aux résultats suivants :

- Valeur des capitaux propres : 96 milliards FCFA ;
- Valeur de la quote-part cédée à hauteur de 20% du capital : 19 milliards FCFA ;
- Prix par action : **4 704 FCFA** dans le cadre d'un fractionnement d'action selon un ratio de **1 pour 10** qui conduirait à **20,5 millions d'actions** ;
- P/B induit : 1,98x ;
- P /E induit : 12,03x.

La valorisation retenue se situe au milieu de la fourchette issue des différentes méthodes d'évaluation et reflète les fondamentaux de Coris Bank International Bénin ainsi que les conditions de marché à la date de valorisation.

5.5. Attestation de valorisation

A l'attention du Président du Conseil d'Administration de Coris Holding,

Dans le cadre de notre mandat relatif à l'appréciation du caractère équitable de la valorisation des actions de Coris Bank International Benin effectuée par les équipes d'Adenka, en lien avec l'opération d'introduction à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) de celle-ci, nous avons procédé à une analyse financière indépendante conformément aux pratiques en vigueur sur le marché financier et aux normes internationales d'évaluation des entreprises publiées par les principaux instituts de référence en la matière (IVS, FMVA, CFA).

Nos travaux ont consisté en l'analyse de la pertinence des données financières historiques et prévisionnelles utilisées, des conditions de marchés prises en compte et des hypothèses ainsi qu'en l'examen du prix de l'action proposé dans le cadre de l'opération. Ils n'incluent pas d'audit des états financiers, ni de due diligence opérationnelle, financière, juridique ou fiscale des données financières utilisées dont l'établissement et la consistance sont de la responsabilité de Coris Holding et Coris Bank Benin.

Au terme de la mise en œuvre des méthodes adaptées au profil d'établissement bancaire de Coris Bank International Benin, **la valorisation ressort dans une fourchette comprise entre 80,6 milliards FCFA et 155,3 milliards FCFA aboutissant à une valeur médiane de 96,4 milliards FCFA.**

Il convient de relever les hypothèses et données de base de calcul des valorisations qui impactent les résultats obtenus :

- Les projections financières du Business Plan 2026-2030 reposent sur des hypothèses de croissance supérieure aux tendances historiques et sectorielles pour l'ensemble des paramètres (bilan et compte de résultat). À titre d'exemple, Le TCAM prévisionnel du résultat net s'établit à 10,5 %, contre -36,7 % sur la période historique et -2,2 % pour l'échantillon sectoriel (voir p-18).
- La méthode des comparables boursiers est fondée sur les capitalisations boursières et les capitaux propres des établissements comparables arrêtés au 31 décembre 2025, sur la base des données publiées dans le Bulletin Officiel de la Cote (BOC) de la BRVM.
- La valeur retenue selon la méthode des comparables boursiers correspond à la moyenne des valorisations obtenues à partir des multiples PER et PBR, offrant ainsi une estimation équilibrée de la valeur, comprise entre les résultats issus de ces deux approches.

Nos travaux concernent uniquement la valorisation proposée sur la base des conditions économiques et de marché en vigueur à la date d'émission de notre attestation. Une actualisation pourrait être nécessaire en cas de changement significatif entre la date de la présente attestation et la date effective de l'introduction en bourse.

Fait à Abidjan, le 28 Juillet 2026

Adenka Consulting

Marc WABI
Directeur Général

LE FASO EN MARCHE...

0,50%

PARTIE 6
CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION

6.1. Caractéristiques de l'Opération

Les termes succincts sont présentés ci-dessous :

Rubriques	Caractéristiques
Émetteur	**CORIS BANK INTERNATIONAL BÉNIN (« CBI BENIN »)**
Capital social	**20 500 000 000 FCFA**
Nombre d'Actions composant le capital	**20 500 000 actions**
Valeur nominale de l'Action	**1 000 FCFA**
Cédant	**Coris Holding**
Nombre d'Actions à céder	**4 100 000 actions (représentant 20% du capital social)**
Montant nominal de l'Opération	**4 100 000 000 FCFA**
Prix de cession d'une Action	**4 700 FCFA (Toutes personnes physiques ou morales) et 3 760 FCFA pour le personnel du Groupe Coris**
Montant de l'offre	**19 192 920 000 FCFA**
Nature des titres	**Actions ordinaires**
Négociabilité des titres	Demande d'admission à la cote à la BRVM
Forme des titres	Actions dématérialisées inscrites au DCBR et en comptes-titres auprès des SGI ou conservateurs agréés sur le marché financier régional
Personnes cibles	• Catégorie 1 : Toutes personnes physiques ou morales • Catégorie 2 : Le personnel du Groupe Coris
Période de Placement	Du 07 au 11 décembre 2026 avec possibilité de clôture anticipée
Date de jouissance	1er janvier 2026. Les investisseurs bénéficieront pleinement des dividendes de l'exercice 2026 et des exercices suivants.
Régime fiscal	Dividendes assujettis à l'Impôt sur le Revenu des Valeurs Mobilières (IRVM)
Compartiment de cotation	**Compartiment « Prestige » de la BRVM**
Arrangeur et Chef de File	**Coris Bourse (SGI)**
Syndicat de Placement	**Toutes les SGI agréées sur le marché financier régional de l'UMOA sont susceptibles d'être membre du syndicat de placement**
Conseils de l'Opération	**Cabinet ADENKA (Conseiller financier) et KF Conseil (Conseiller juridique)**

6.2. Modification de l'actionnariat (avant/après Opération)

Actionnariat avant IPO

Actionnaire	% après opération 2026
Coris Holding SA	95,24%
Coris Bourse SA	4,76%
Total	**100%**

Actionnariat après IPO

Actionnaire	% après opération 2026
Coris Holding SA	75,24%
Coris Bourse SA	4,76%
Flottant BRVM	20%
Total	**100%**

6.3. Utilisation des fonds (si OPV primaire ou mixte)

Il s'agit d'une **OPV secondaire pure** (cession de titres existants détenus par Coris Holding, sans émission d'actions nouvelles par CBI-Bénin).

Les fonds issus de la cession des titres de Coris Holding pourraient servir :

- A la Poursuite de l'expansion géographique du Groupe Coris à travers des acquisitions ou des créations de nouvelles filiales ;
- Au renforcement de la trésorerie du Groupe et de la filiale pour soutenir les activités projets courantes structurants ;
- Au financement de la croissance de la filiale à travers des investissements qui seront réalisés pour renforcer ses capacités.

6.4. Modalités d'acquisition et schéma d'allocation des Actions

6.4.1. Ordres d'achat

Pour acquérir des titres de Coris Bank International Bénin, tout investisseur doit obligatoirement détenir ou ouvrir un compte-titres auprès d'un membre agréé du Syndicat de Placement, lequel est tenu de respecter la législation en vigueur pour cette procédure.

L'ordre d'achat est officiellement matérialisé par le remplissage d'un bulletin d'achat spécifique, fourni par l'Arrangeur (Coris Bourse) ou par les autres membres du Syndicat de Placement.

La signature de ce document par l'investisseur constitue un engagement ferme et irrévocable d'acquérir les actions de la Banque, dans la limite des titres disponibles sur le marché.

Tous les ordres d'achat doivent être exprimés en nombre de titres et leur règlement intégral s'effectue exclusivement en numéraire au moment de la demande.

Un investisseur peut acquérir les titres personnellement ou par l'intermédiaire d'un mandataire dans les conditions définies à la section 6.4.3

Enfin, pour être considérés comme valables, les bulletins d'achat doivent être dûment signés par l'investisseur ou son mandataire, puis validés et horodatés par l'organisme collecteur.

6.4.2. Investisseurs concernés

Les actions de Coris Bank International Bénin offertes dans le cadre de la présente opération sont accessibles à toutes les personnes physiques ou morales jouissant de leurs pleins droits civils, qu'elles soient résidentes ou non dans la zone UMOA.

L'offre est structurée en deux catégories distinctes d'investisseurs :

- Catégorie 1 — Personnes physiques et morales
- Catégorie 2 — Personnel du Groupe Coris.

S'agissant de la catégorie 2, la signature du bulletin d'achat emporte de plein droit acceptation de l'obligation de conservation des actions acquises pendant une durée de trois (3) ans à compter de la date de la première cotation des actions de Coris Bank International Bénin. Pendant toute cette durée, ces actions sont conservées dans les livres de la SGI Coris Bourse.

6.4.3. Acquisitions pour compte de tiers

Les demandes d'achat passées pour le compte de tiers sont autorisées dans les cas ci-après :

- Mandat de gestion de portefeuille : le gestionnaire ne peut acquérir pour le compte d'un client dont il assure la gestion qu'en présentant une procuration dûment signée et légalisée par son mandant ou un mandat de gestion discrétionnaire comportant une clause expresse l'y autorisant. Les sociétés de gestion agréées de la zone UEMOA sont dispensées de produire ces justificatifs lorsqu'elles souscrivent pour le compte des OPCVM qu'elles gèrent. Elles doivent toutefois s'assurer que les achats réalisés sont compatibles avec le profil de risque de leurs clients.
- Mandataire : tout mandataire agissant dans le cadre d'un mandat de gestion de portefeuille ne peut transmettre qu'une seule demande d'achat pour le compte d'un même tiers.
- Les sociétés de gestion doivent s'assurer que les ordres d'achat transmis dans le cadre d'un mandat sont conformes aux pouvoirs conférés au mandataire.

6.4.4. Révocation des ordres d'achat

Les ordres d'achat enregistrés sont irrévocables après la clôture de la Période de Placement, même en cas de clôture par anticipation.

6.4.5. Couverture des ordres d'achat

Le règlement des achats peut être effectué en espèces, par chèque ou par virement. Le paiement doit être effectué auprès de l'établissement placeur auprès duquel l'ordre d'achat est déposé.

Il appartient à l'établissement placeur de s'assurer, préalablement à l'acceptation d'un ordre d'achat, de la disponibilité effective des fonds correspondant au montant souscrit.

Les fonds versés en couverture des ordres d'achat demeureront bloqués jusqu'à l'allocation définitive des titres. En cas de réduction du nombre de titres attribués, le reliquat des fonds non utilisés sera restitué à l'investisseur, sans frais, dans un délai de quarante-huit (48) heures suivant la réception, par l'établissement placeur, du compte-rendu définitif de l'Opération.

Les établissements placeurs sont également tenus de conserver, dans le dossier de l'Opération, l'ensemble des bulletins d'achat ainsi que les pièces justificatives recueillies à leurs guichets, conformément à la réglementation en vigueur.

6.4.6. Ordres d'achat multiples

A l'exception des investisseurs de la catégorie 2 qui ont la possibilité de souscrire aux actions réservées à la catégorie 1, les ordres d'achat multiples sont interdits : un même investisseur ne peut soumettre qu'un seul ordre d'achat et ce, peu importe la catégorie.

En cas d'ordres d'achat multiples par un même investisseur, seul l'ordre d'achat dont le montant est le plus élevé sera retenu.

Tous les ordres d'achat ne respectant pas les conditions ci-dessus, seront frappés de nullité.

6.5. Centralisation des ordres d'achat et schéma d'allocation

6.5.1. Centralisation des ordres d'achat

La centralisation des ordres d'achat débutera le premier jour d'ouverture du lancement de l'Opération. Les membres du Syndicat de Placement devront transmettre quotidiennement au Chef de File le point des ordres d'achats collectés, à 9h GMT 12h GMT, 15h GMT et à 17h GMT.

La transmission se fera via un fichier Excel configuré pour ce suivi.

Chaque établissement placeur devra effectuer le virement des fonds correspondant aux ordres d'achat reçus dans un délai maximum de 3 jours ouvrables après réception de l'allocation définitive. Passé ce délai, le Chef de File pourra annuler tout ou partie des ordres et réallouer les titres concernés conformément à la règlementation en vigueur.

6.5.2. Règles d'allocation des titres

L'allocation des Actions dans le cadre de l'Opération sera strictement limitée au nombre de titres mis en vente. Les membres du syndicat de placement sont responsables d'accueillir les ordres d'achat selon les règles définies.

Tout manquement à ces règles pourra entraîner l'annulation des ordres présentés par un membre du Syndicat de Placement. Le Chef de File se réserve le droit d'ajuster ces allocations en cas de non-respect des dispositions de la Note d'Information.

Les règles d'allocation sont organisées par catégories d'investisseurs et par quotas du Syndicat de Placement selon le tableau ci-dessous :

	Arrangeur Chef de File (Coris Bourse)		Autres membres du syndicat de placement		Allocation totale	
	Quota (en %)	Nombre d'actions	Quota (en %)	Nombre d'actions	Quota (en %)	Nombre d'actions
Catégorie 1 : Personnes physiques et morales	63%	2 583 000	35%	1 435 000	98%	4 018 000
Catégorie 2 : Personnel de CBI Bénin et du Groupe	2%	82 000	-	-	2%	82 000
Total	**65%**	**2 665 000**	**35%**	**1 435 000**	**100%**	**4 100 000**

Cas d'offre excédentaire

Si la quantité de titres demandés est inférieure à celle offerte dans le cadre de l'Offre au Public à l'issue de la Période de Placement, les demandes d'achat seront allouées à 100% dans le respect du quota par catégorie d'investisseurs et du quota de répartition entre le Chef de File et les autres membres du Syndicat de Placement tels que définis ci-dessus sans préjudice des règles de transvasement visées à la section 6.5.3 ci-dessous.

Le reliquat d'actions non placées sera inscrit en compte auprès du DC/BR et demeurera la propriété de Coris Holding jusqu'à cession ultérieure.

Cas de demande excédentaire

Si, à la clôture de la Période de Placement, le nombre total d'actions demandées par une catégorie d'investisseurs est supérieur au nombre d'actions offertes à cette catégorie d'investisseurs, l'allocation des actions est effectuée selon les règles suivantes :

- une première allocation est effectuée sur la base d'une quantité minimum indicative par catégorie d'investisseurs, déterminée à partir de la formule suivante : quantité minimum = nombre d'actions offert dans la catégorie ÷ nombre total d'investisseurs enregistrés auprès de tous les établissements placeurs ;
- l'allocation des actions disponibles par catégorie d'investisseurs à l'issue de la première allocation sera faite au prorata, selon la formule suivante : Nombre d'actions à allouer = (Nombre d'actions disponibles ÷ Nombre total d'actions demandées dans la catégorie) × Nombre d'actions demandées au-dessus de la quantité minimum par l'investisseur.

Si le nombre d'actions à répartir, en fonction de la règle du prorata déterminée, n'est pas un nombre entier, le nombre d'actions est arrondi à l'unité inférieure. Les éventuels rompus résultant du calcul du prorata sont traités conformément aux règles définies par le Chef de File.

6.5.3. Règles de transvasement

Aucun transvasement n'est possible entre les différentes catégories. En cas d'offre excédentaire dans l'une des catégories, les conditions définies à la section 6.5.2 s'appliquent automatiquement.

6.6. Période de placement

La Période de Placement des actions de Coris Bank International Bénin est ouverte du 7 au 11 décembre 2026 inclus, avec possibilité de clôture anticipée à la discrétion de l'Arrangeur et du Cédant.

La Période de Placement pourra ainsi être clôturée de manière anticipée avant la date prévue, notamment en cas d'acquisition de la totalité des titres proposés. Le cas échéant, l'Arrangeur et le Cédant en informeront les parties prenantes concernées conformément aux dispositions applicables à l'Opération.

En fonction de l'évolution de la demande et des conditions de marché, la période de placement pourra également être raccourcie, prolongée ou modifiée, sous réserve du respect des dispositions réglementaires et, le cas échéant, après concertation avec l'AMF UEMOA et l'Emetteur.

6.7. Service financier et Régime fiscal

6.7.1. Service financier

Le service financier des actions de Coris Bank International Bénin, offertes en vente, à savoir la gestion du registre des actionnaires, les évènements sur valeurs et les opérations capitalistiques, sera assuré par CORIS BOURSE.

6.7.2. Régime fiscal

Les dividendes attachés aux actions acquises dans le cadre de l'Offre Publique de Vente (OPV), au même titre que ceux afférents aux actions anciennes détenues par les investisseurs, seront soumis à l'Impôt sur le Revenu des Valeurs Mobilières (IRVM), conformément aux dispositions fiscales en vigueur dans le pays de résidence fiscale de chaque investisseur à la date de mise en paiement des dividendes.

6.8. Syndicat de placement (par pays)

Coris Bourse est Arrangeur et Chef de File de l'Opération. À ce titre, elle structure et place les actions suivant les règles en vigueur sur le Marché Financier Régional de l'UMOA. Le Syndicat de Placement est composé de l'ensemble des SGI agréés de la zone UMOA et notamment :

Pays	SGI	Téléphone
Bénin	Africabourse	+229 21 31 88 36
	Africaine de Gestion et d'Intermédiation (AGI)	+229 21 31 97 33
	BIIC Financial Services (BFS)	+229 21 32 48 75/76
	SGI Benin S.A	+229 21 31 15 41
	United Capital For Africa	+229 61 18 18 00
Burkina Faso	SGI Coris Bourse S.A	+226 50 33 04 91
	Société Africaine d'Ingénierie et d'Intermédiation Financière (SA2IF)	+226 75 20 01 01
	Image Finances Internationales	+226 70 88 89 89
	Société Burkinabé d'Intermédiation Financière (SBIF)	+226 50 31 23 23
Côte d'Ivoire	Atlantique Finance	+225 20 31 59 75
	Attijari Securities West Africa (ASWA)	+225 20 21 98 86
	BICI Bourse	+225 20 20 16 68
	BNI Finances	+225 20 20 99 02
	BOA Capital Securities	+225 20 30 34 29
	Bridge Securities	+225 74 80 84 00
	BSIC Capital SA	+225 20 31 71 11
	EDC Investment Corporation	+225 20 21 50 00
	GEK Capital	+225 27 24 35 00 44
	Hudson & CIE	+225 20 31 55 00
	Kerales Finance	+225 27 22 22 91
	Mac-African-SGI	+225 22 46 18 92
	Matha Securities	+225 20 24 30 30
	NSIA Capital	+225 20 20 06 53
	One Africa Market Côte d'Ivoire (OAM CI)	+225 07 07 79 72 30
	Oragroup Securities	+225 20 25 55 55
	Phoenix Capital Management	+225 20 25 75 90
	Sirius Capital	+225 20 24 24 65
	Société Générale Capital Securities West Africa (SG-CSWA)	+225 20 20 12 65
	MANSA CAPITAL	+225 25 22 02 01
Mali	SGI Mali S.A	+223 20 29 29 72
	Global Capital	+223 66 75 63 19
	CIFA – Bourse	+223 20 23 50 20
Niger	SGI Niger	+227 20 73 78 18
Sénégal	ABCO Bourse	+221 33 822 68 00
	CGF Bourse	+221 33 864 97 97
	Everest Finance	+221 33 822 87 00
	Impaxis Securities S.A	+221 33 869 31 40
	Finance Gestion Et Intermédiation (FGI)	+221 33 867 60 42
	Invictus Capital & Finance	+221 33 832 82 32
Togo	SGI Togo	+228 22 22 30 86
	Africa Diamond Invest (AID)	+228 99 99 90 41

6.9. Cotation en bourse

6.9.1. Place de cotation (BRVM)

L'admission des Actions objet de la présente offre sera demandée au compartiment prestige de la BRVM.

A cet effet, 20% du capital de CBI Bénin post opération soit l'ensemble des titres offerts dans le cadre de l'Offre au Public, objet de la Note d'Information, feront l'objet d'une demande d'admission aux négociations sur la BRVM.

Les conditions de négociation des actions à la BRVM seront fixées dans un avis publié au Bulletin Officiel de la Cote de la BRVM.

6.9.2. Première cotation

Les actions, objet de l'Opération, seront cotées au compartiment PRESTIGE de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières. La première cotation de l'action Coris Bank International Bénin interviendra, au plus tard 01 mois après la clôture de l'Opération.

6.10. Juridiction compétente

L'Opération est soumise aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur applicables au Marché Financier Régional de l'UMOA, ainsi qu'aux dispositions pertinentes de la réglementation OHADA.

Tout différend ou litige susceptible de survenir à l'occasion de l'Opération, notamment en ce qui concerne son interprétation, son exécution ou ses conséquences, sera soumis à la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA) de l'OHADA, conformément aux règles de compétence qui lui sont applicables.

6.11. Calendrier indicatif de l'Opération

Étape	Description	Au plus tard	En cas de clôture anticipée
1	Transmission par l'AMF-UMOA de la décision portant visa de l'opération	vendredi 13 novembre 2026	vendredi 13 novembre 2026
2	Validation des supports de communication par l'AMF-UMOA	mardi 17 novembre 2026	mardi 17 novembre 2026
3	Cérémonie de lancement de l'opération	mardi 24 novembre 2026	mardi 24 novembre 2026
4	Ouverture de la période de souscription	lundi 7 décembre 2026	lundi 7 décembre 2026
5	Clôture de la période de souscription	vendredi 11 décembre 2026	lundi 7 décembre 2026
6	Transmission aux SGI après finalisation des allocations définitives	mercredi 16 décembre 2026	jeudi 10 décembre 2026
7	Transmission du dossier de demande de cotation à la BRVM	jeudi 17 décembre 2026	vendredi 11 décembre 2026
8	Notification de l'avis d'approbation de la BRVM et transmission du calendrier indicatif de première cotation	jeudi 24 décembre 2026	vendredi 18 décembre 2026
9	Saisine de l'AMF-UMOA par la BRVM pour l'avis de non-objection (ANO)	jeudi 24 décembre 2026	vendredi 18 décembre 2026
10	Validation du compte rendu définitif de l'opération par l'AMF-UMOA	lundi 28 décembre 2026	lundi 21 décembre 2026
11	Transmission aux SGI après finalisation des allocations définitives	lundi 28 décembre 2026	lundi 21 décembre 2026
12	Demande d'enregistrement de l'ensemble des actions CBIBJ auprès du DC/BR	lundi 28 décembre 2026	lundi 21 décembre 2026
13	Avis de non-objection de l'AMF-UMOA	mercredi 30 décembre 2026	jeudi 24 décembre 2026
14	Règlement / livraison	jeudi 31 décembre 2026	lundi 28 décembre 2026
15	Publication de l'avis de première cotation des titres CBIBJ	jeudi 31 décembre 2026	lundi 28 décembre 2026
16	Première Cotation des titres CBIBJ	vendredi 15 janvier 2027	vendredi 15 janvier 2027

PARTIE 7
FACTEURS DE RISQUES

7.1. Gouvernance et pilotage des risques

7.1.1. Organes de gouvernance des risques

Le dispositif de gestion des risques de CBI-Bénin s'articule autour du Conseil d'Administration (supervision globale), du Comité des Risques (supervision spécialisée), de la Direction des Risques (élaboration de la cartographie des risques, indicateurs clés de risque - KRI, processus d'auto-évaluation des risques et des contrôles), du Comité de Gestion Actif-Passif (ALCO, suivi de la liquidité), du Comité de Coordination du Contrôle Interne (CCCI, réunions trimestrielles), du Comité Supérieur de Crédit et du Comité Interne de Crédit, ainsi que d'un comité de suivi des créances sensibles se réunissant de façon hebdomadaire depuis 2019.

7.1.2. Principes directeurs de gestion des risques

Le dispositif de gestion des risques est régi par la circulaire n°04-2017/CB/C de l'UMOA et repose sur trois lignes de défense : les collaborateurs opérationnels (gestion quotidienne des risques) ; les fonctions supports (gestion des risques, conformité, contrôle permanent) ; et l'audit interne, qui évalue de manière indépendante les processus et rend compte à la Direction Générale et au Conseil d'Administration. La banque élabore et actualise périodiquement une cartographie des risques ainsi qu'une politique d'appétence au risque assortie d'indicateurs, de seuils d'alerte et de limites. Un chantier de renforcement global du dispositif de gestion des risques est engagé depuis 2020, incluant le déploiement d'un outil de gestion des risques et de la conformité (GRC).

7.1.3. Indicateurs de redressement (plan préventif de redressement / PPR)

Conformément à la circulaire n°001-2020/CB/C de la Commission Bancaire de l'UMOA relative aux plans préventifs de redressement, CBI-Bénin élabore et révise annuellement son Plan Préventif de Redressement (PPR), la banque étant inscrite sur la liste des Établissements Bancaires d'Importance Systémique (EBIS) nationaux depuis la décision n°077-12-2024/CB/CS du 16 décembre 2024. Le PPR est élaboré sous la conduite de la Direction Générale par un Comité dédié (« Comité d'élaboration, de mise en œuvre et de mise à jour du Plan Préventif de Redressement », créé par décision n°24/2020/CBI-BJ/DG/DRI du 7 octobre 2020), présidé par le Directeur des Risques, avec le Directeur Général comme sponsor et le Directeur des Risques de Coris Holding comme superviseur. Il est validé par le Comité des Risques avant approbation par le Conseil d'Administration. Le plan prévoit, le cas échéant, un recours au Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution de l'UMOA.

La version la plus récente du PPR (exercice 2026, révisée) porte des indicateurs de suivi actualisés au 30 juin 2025 pour les fonds propres, la qualité du portefeuille et la liquidité. Le déclenchement du dispositif repose sur quatre familles d'indicateurs, assorties chacune d'un seuil d'alerte et d'un seuil limite :

Famille	Indicateur	Seuil limite	Seuil d'alerte	Valeur juin 2025
Fonds propres	FP de base / capital social minimum	> 25 Md FCFA	30 Md FCFA	42 005 M FCFA
Fonds propres	Ratio CET1 / T1 / solvabilité totale	> 8,75% / 8,75% / 11,75%	8,5% / 9,5% / 12,0%	22,19%
Fonds propres	Ratio de levier	> 4%	5,0%	5,09%
Fonds propres	Concentration des grands risques	< 24,0%	23,0%	21,42%

Famille	Indicateur	Seuil limite	Seuil d'alerte	Valeur juin 2025
Qualité portefeuille	Créances douteuses et litigieuses	< 2,0%	1,25%	2,17%
Qualité portefeuille	Créances restructurées	< 5,0%	3,50%	4,58%
Qualité portefeuille	Créances en souffrance	< 7,00%	4,75%	6,75%
Liquidité	Ratio LCR	> 110%	112%	146,8%
Liquidité	Ratio NSFR	> 110%	112%	138,2%
Liquidité	Part des titres libres	> 20%	25%	31,1%
Rentabilité	ROE (résultat net/capitaux propres)	> 26%	28%	16,91% (déc. 2024)
Rentabilité	ROA (résultat net/total actif)	> 1,00%	1,2%	0,95% (déc. 2024)

Md : milliard

M : million

Le processus de déclenchement est gradué : en cas de franchissement d'un seuil d'alerte, la Direction des Risques informe immédiatement la Direction Générale par une fiche d'alerte, qui convoque le Comité PPR (délai immédiat à 3 jours) pour proposer des plans d'action suivis en continu. En cas de franchissement d'un seuil limite, l'information est remontée immédiatement au Conseil d'Administration, qui oriente la Direction Générale sur le traitement à apporter, avec mise en œuvre diligente par le Comité et un plan de communication interne et externe adapté à l'évolution de la crise.

7.2. Typologie des facteurs de risques

7.2.1. Risques financiers (crédit, liquidité, marché, taux)

Le portefeuille de crédit de CBI-Bénin présente une concentration sectorielle marquée sur le BTP (environ 50% des principaux engagements sur 2022-2025, 45% des créances en souffrance) et une concentration sur les 50 plus gros engagements (72% de l'encours total fin 2025, en baisse par rapport à la moyenne de 89% observée entre 2021 et 2025, mais restant à un niveau élevé). Le taux brut de dégradation du portefeuille (2,15% en 2025) demeure supérieur à la cible interne de 2%, pour un taux net de 1,28% et un taux de couverture par les provisions de 40,89% en 2025 (moyenne de 72% sur la période).

Risque de liquidité

Le coefficient de liquidité réglementaire s'établit à 122% en 2025 (norme minimale de 100%, moyenne de 147% sur la période) et le ratio de transformation à 76% en 2025 (moyenne 75%). La structure des ressources clientèle reste dominée par le court terme (79% à moins d'un an en moyenne), exposant la banque à un risque de liquidité en cas de retraits massifs, et le recours croissant au refinancement de la BCEAO traduit une dépendance accrue à cette source de financement, sur laquelle la banque s'est engagée à réduire son exposition d'ici fin 2026.

Risque de marché et de taux

La marge d'intérêt globale s'amenuise depuis 2022 (-11% en moyenne annuelle), sous l'effet de la hausse du coût des ressources interbancaires et de la pression concurrentielle sur les ressources clientèle, la banque reste sensible aux évolutions des taux directeurs de la BCEAO.

7.2.2. Risques non financiers (opérationnels, conformité, cyber, réputation)

Le risque opérationnel se traduit par des pertes opérationnelles moyennes de 48 millions FCFA par an sur la période 2021-2025, dont les principales causes sont les fraudes externes, les interruptions d'activité et les défaillances système. La banque dispose d'un Plan de Secours Informatique (PSI) et d'un Plan de Continuité d'Activité (PCA), et n'a enregistré aucune cyberattaque avérée sur la période 2021-2025. Elle détient la certification PCI-DSS relative à la sécurité des paiements par carte.

Le risque de conformité est encadré par un dispositif LBC/FT/FP structuré en deux pôles (conformité réglementaire et sécurité financière) depuis 2022, avec un taux moyen de conformité réglementaire de 96% et l'absence de sanction du régulateur sur la période.

7.2.3. Risques stratégiques et externes (concurrentiels, réglementaires, macroéconomiques)

Sur le plan concurrentiel, la montée en puissance de la BIIC, banque détenue par l'État et leader du marché béninois depuis 2022, s'est traduite par un recul des parts de marché de CBI-Bénin sur l'ensemble des segments (bilan, crédits, ressources) entre 2022 et 2025.

Sur le plan réglementaire, le relèvement du capital social minimum des banques de l'UMOA à 20 milliards de FCFA (effectif depuis janvier 2024), l'entrée en vigueur de la nouvelle loi bancaire béninoise n°2024-14 (alignée sur la loi bancaire uniforme de l'UMOA) et le renforcement des exigences relatives aux relations financières extérieures (règlement n°06/2024/CM/UEMOA) constituent des facteurs de risque réglementaire à surveiller.

Sur le plan macroéconomique, l'exposition de la banque à l'État et à ses démembrements (38% des crédits, 52% des dépôts en moyenne) ainsi qu'au secteur du BTP constitue un facteur de sensibilité à la conjoncture des finances publiques et des grands projets d'infrastructure. Le risque sécuritaire au nord du Bénin, bien que le pays soit passé d'un niveau de risque « faible » à « modéré » selon le Global Terrorism Index entre 2022 et 2025 constitue un élément de contexte à mentionner.

PARTIE 8
LITIGES ET AFFAIRES CONTENTIEUSES

À la date du présent document, CBI Bénin n'a connaissance d'aucun contentieux ni d'aucune procédure judiciaire, arbitrale ou gouvernementale en cours avec des tiers, susceptible d'avoir un impact significatif sur sa situation financière.

PARTIE 9
ANNEXES

9.1. Contexte macroéconomique de l'UEMOA et du pays d'implantation

Situation économique mondiale

Au premier semestre 2026, la conjoncture économique mondiale a évolué dans un contexte marqué par une croissance modérée, la poursuite du ralentissement de l'inflation et la persistance d'incertitudes géopolitiques et commerciales. Malgré un environnement international moins favorable, l'économie mondiale continue de faire preuve de résilience, soutenue par la vigueur de la consommation dans certaines économies avancées et par la reprise progressive des économies émergentes.

Selon le Fonds Monétaire International (FMI), la croissance mondiale devrait s'établir à 3,1% en 2026, contre 2,8% en 2025, grâce notamment à la résilience de l'économie américaine et à une amélioration progressive de l'activité dans plusieurs pays émergents. Toutefois, les perspectives restent entourées de risques importants, notamment la persistance des tensions géopolitiques, le renforcement des barrières commerciales, les fluctuations des marchés financiers ainsi que les effets du changement climatique sur les chaînes d'approvisionnement.

Par ailleurs, l'inflation mondiale poursuit son ralentissement grâce à la normalisation des chaînes logistiques, au repli des prix de certaines matières premières et aux effets des politiques monétaires restrictives mises en œuvre ces dernières années. Cette évolution pourrait favoriser un assouplissement progressif des politiques monétaires dans plusieurs économies avancées, tout en maintenant une vigilance face aux risques inflationnistes.

Enfin, les institutions internationales recommandent de poursuivre les réformes structurelles visant à renforcer la résilience des économies, améliorer la productivité, soutenir l'investissement privé et accélérer la transition vers une croissance durable et inclusive.

(Source BCEAO – Rapport sur la politique monétaire dans l'UMOA (juin 2026), FMI – World Economic Outlook (avril 2026)

Situation économique dans l'UEMOA

Au sein de l'UEMOA, l'activité économique est demeurée dynamique au premier semestre 2026, soutenue par la bonne tenue de la demande intérieure, la progression des investissements publics et privés ainsi que les performances des secteurs agricole, minier et des services. Malgré un contexte international marqué par les tensions géopolitiques et la volatilité des prix des matières premières, les économies de l'Union continuent d'afficher des perspectives favorables.

Selon les prévisions de la BCEAO, la croissance économique de l'Union devrait atteindre 6,1% en 2026, après 6,6% en 2025, grâce notamment à la bonne orientation des activités extractives, à la poursuite des investissements dans les infrastructures et au dynamisme de la consommation des ménages. L'inflation devrait s'établir autour de 1,6%, demeurant ainsi dans la cible de stabilité des prix fixée par la BCEAO.

Les conditions monétaires sont restées globalement favorables au financement de l'économie. À l'issue de sa réunion de juin 2026, le Comité de Politique Monétaire de la BCEAO a maintenu le principal taux directeur à 3,00%, traduisant sa volonté de préserver la stabilité des prix tout en soutenant la croissance économique. Les crédits à l'économie et les dépôts bancaires ont poursuivi leur progression, témoignant du dynamisme du secteur bancaire régional.

Les perspectives économiques de l'Union demeurent favorables, mais restent tributaires de l'évolution de la conjoncture internationale, des conditions climatiques, de la situation sécuritaire dans certaines zones du Sahel ainsi que de la volatilité des cours des matières premières.

(Source BCEAO – Rapport sur la politique monétaire dans l'UMOA (juin 2026), Communiqué du Comité de Politique Monétaire de la BCEAO (10 juin 2026)).

Situation économique au Bénin

Le Bénin affiche l'une des croissances les plus solides de l'UEMOA. Le FMI a révisé à la hausse ses prévisions en avril 2026, portant la croissance attendue à 7,0% pour 2026 (contre 6,7% anticipé auparavant) et 6,7% pour 2027, après des performances déjà robustes de 7,5% en 2024 et 2025 (6,4% en 2023, 6,3% en 2022, 7,2% en 2021). Depuis 2021, l'économie béninoise évolue ainsi sur un palier de croissance nettement plus élevé qu'auparavant, une trajectoire qui contraste avec la révision à la baisse de la croissance moyenne prévue pour l'Afrique subsaharienne (4,3% contre 4,4% anticipé), soulignant la performance relative du pays dans la région.

Cette dynamique s'appuie sur le secteur agricole, qui représente environ 30% du PIB et se développe autour des filières coton, anacarde, pêche et aquaculture, ainsi que sur la poursuite des investissements dans les infrastructures (modernisation du port de Cotonou, réseau routier, électricité, télécommunications) et l'expansion de la zone industrielle de Glo-Djigbé (GDIZ), qui renforce les capacités de transformation agro-industrielle et textile du pays

L'inflation reste maîtrisée : elle n'a jamais dépassé 2,7% au cours des cinq dernières années (1,7% en 2021, 1,4% en 2022, 2,7% en 2023, 1,2% en 2024, 1,1% en 2025) et devrait s'établir autour de 2,0% en 2026, un niveau conforme à la cible de stabilité des prix de la BCEAO.

9.2. Présentation du secteur bancaire local

Au 31 décembre 2025, le Bénin compte 15 établissements de crédit agréés : 14 banques (dont 2 succursales) et 1 établissement financier à caractère bancaire. C'est la 5e place bancaire de l'UMOA par le nombre d'acteurs. Le système bancaire béninois pèse 7 607,6 milliards FCFA de total bilan, soit 9,2% du total de l'Union (5e rang, derrière la Côte d'Ivoire 37,9%, le Sénégal 19,2%, le Burkina 12,5% et le Mali 11,0%). Le réseau compte 195 guichets, 340 GAB, 2 571 682 comptes bancaires et 2 833 employés.

Le total bilan a progressé de 9,0% sur l'année (+626 milliards FCFA), porté notamment par les crédits à la clientèle (+283 milliards FCFA, +8,3%).

9.3. Positionnement concurrentiel de la banque

Selon les données publiées par l'APBEF Bénin, le paysage bancaire béninois est resté stable à 14 banques entre décembre 2024 et décembre 2025, avec 11 grandes banques (total de bilan ≥ 200 milliards de FCFA) et 3 petites banques, parmi lesquelles 12 banques adossées à un groupe bancaire international et 2 succursales. Aucune entrée ni sortie du marché n'a été enregistrée sur la période.

Rubrique	déc.-24	déc.-25	Évolution Brute	en %
Nombre de grandes banques (Total Bilan ≥ 200 Mds)	11	11	0	0 %
Nombre de moyennes banques (200 Mds > Total Bilan ≥ 100 Mds)	0	0	0	0 %
Nombre de petites banques (Total Bilan < 100 Mds)	3	3	0	0 %
Nombre total de banques	14	14	0	0 %
dont banques appartenant à un groupe bancaire	12	12	0	0 %
dont succursales	2	2	0	0 %
dont banques spécialisées	0	0	0	0 %
Ressources clientèle (Md FCFA)	**4 392,9**	**4 659,7**	**+266,8**	**+6,1 %**
Emplois clientèle (Md FCFA)	**3 414,7**	**3 709,9**	**+295,2**	**+8,6 %**
Total bilan (Md FCFA)	**6 955,1**	**7 586,9**	**+631,7**	**+9,1 %**

Source : APBEF Bénin — Montants en milliards de FCFA.

Entre décembre 2024 et décembre 2025, la place bancaire béninoise a poursuivi son expansion. Le total de bilan progresse de 631,7 milliards de FCFA (+9,1%), pour atteindre 7 586,9 milliards de FCFA à fin décembre 2025. Les emplois clientèle affichent la progression relative la plus forte (+8,6%, soit +295,2 milliards de FCFA), tandis que les ressources clientèle croissent (+6,1%, soit +266,8 milliards de FCFA), pour s'établir à 4 659,7 milliards de FCFA. Cette dynamique traduit une transformation croissante de l'épargne collectée en crédits, les emplois progressant plus vite que les ressources sur la période.

Classement en fonction du *Total Bilan*

Banque	déc.-24			déc.-25			Variation		CAPTATION
	Total	Parts de marché	Rang	Total	Parts de marché	Rang	Brute	en %	
BIIC	1 511 859	21,74 %	1	1 885 860	24,86 %	1	+374 001	+24,7 %	59,2 %
BOA	939 150	13,50 %	2	966 615	12,74 %	2	+27 465	+2,9 %	4,3 %
CBI BENIN	**771 113**	**11,09 %**	**4**	**850 321**	**11,21 %**	**3**	**+79 208**	**+10,3 %**	**12,5 %**
NSIABANK	792 678	11,40 %	3	835 473	11,01 %	4	+42 795	+5,4 %	6,8 %
ECOBANK	751 630	10,81 %	5	720 878	9,50 %	5	-30 752	-4,1 %	-4,9 %
UBA	454 979	6,54 %	6	467 425	6,16 %	6	+12 446	+2,7 %	2,0 %
BSIC	383 867	5,52 %	7	459 590	6,06 %	7	+75 723	+19,7 %	12,0 %
SGB	278 101	4,00 %	11	337 622	4,45 %	8	+59 521	+21,4 %	9,4 %
ORABANK	336 592	4,84 %	8	327 098	4,31 %	9	-9 494	-2,8 %	-1,5 %
BGFI	307 429	4,42 %	10	316 031	4,17 %	10	+8 602	+2,8 %	1,4 %
BAB	317 468	4,56 %	9	296 136	3,90 %	11	-21 332	-6,7 %	-3,4 %
BANGE BANK	44 985	0,65 %	12	63 233	0,83 %	12	+18 248	+40,6 %	2,9 %
CBAO	41 226	0,59 %	13	38 152	0,50 %	13	-3 074	-7,5 %	-0,5 %
SONIBANK	24 072	0,35 %	14	22 452	0,30 %	14	-1 620	-6,7 %	-0,3 %
TOTAUX	**6 955 149**	**100 %**		**7 586 889**	**100 %**		**+631 740**	**+9,1 %**	**100 %**

Sur l'année 2025, BIIC conforte sa position de leader, avec une part de marché en hausse continue (de 21,74% à 24,86%) et une captation de 59,2% de la croissance totale du bilan de la place. Le fait marquant de la période est la progression de CBI Bénin, dont le total de bilan croît de +10,3% (+79,2 milliards de FCFA), lui permettant de dépasser NSIA Bank Bénin et de se positionner à la 3ème place du classement, avec une part de marché en progression (de 11,09% à 11,21%).

Classement en fonction des *Ressources clientèle*

Banque	déc.-24			déc.-25			Variation		CAPTATION
	Total	Parts de marché	Rang	Total	Parts de marché	Rang	Brute	en %	
BIIC	929 737	21,16 %	1	1 191 825	25,58 %	1	+262 088	+28,2 %	98,2 %
BOA	734 334	16,72 %	2	708 872	15,21 %	2	-25 462	-3,5 %	-9,5 %
ECOBANK	599 337	13,64 %	3	548 714	11,78 %	3	-50 623	-8,4 %	-19,0 %
CBI BENIN	**419 667**	**9,55 %**	**4**	**460 825**	**9,89 %**	**4**	**+41 158**	**+9,8 %**	**15,4 %**
NSIABANK	376 576	8,57 %	5	325 660	6,99 %	5	-50 916	-13,5 %	-19,1 %
UBA	282 089	6,42 %	6	310 828	6,67 %	6	+28 739	+10,2 %	10,8 %
SGB	210 741	4,80 %	9	257 605	5,53 %	7	+46 864	+22,2 %	17,6 %
ORABANK	226 947	5,17 %	7	245 966	5,28 %	8	+19 019	+8,4 %	7,1 %
BSIC	179 924	4,10 %	11	202 345	4,34 %	9	+22 421	+12,5 %	8,4 %
BGFI	198 539	4,52 %	8	194 321	4,17 %	10	-4 218	-2,1 %	-1,6 %
BAB	186 921	4,26 %	10	160 261	3,44 %	11	-26 660	-14,3 %	-10,0 %
BANGE BANK	18 786	0,43 %	12	26 370	0,57 %	12	+7 584	+40,4 %	2,8 %
CBAO	15 710	0,36 %	13	14 657	0,31 %	13	-1 053	-6,7 %	-0,4 %
SONIBANK	13 619	0,31 %	14	12 091	0,26 %	14	-1 528	-11,2 %	-0,6 %
TOTAUX	**4 392 927**	**100 %**		**4 659 712**	**100 %**		**+266 785**	**+6,1 %**	**100 %**

La collecte de dépôts reste concentrée autour de BIIC, dont les ressources progressent de +28,2% en 2025, portant sa part de marché de 21,16% à 25,58% ; soit à elle seule 98,2 % de la croissance nette des dépôts de la place. CBI Bénin affiche également une solide progression (+9,8%, soit +41,2 milliards de FCFA), consolidant sa 4ème place avec une part de marché en légère hausse (de 9,55% à 9,89%).

Classement en fonction des Emplois clientèle

Banque	déc.-24			déc.-25			Variation		CAPTATION
	Total	Parts de marché	Rang	Total	Parts de marché	Rang	Brute	en %	
BIIC	847 881	24,83 %	1	1 173 087	31,62 %	1	+325 206	+38,4 %	110,2 %
NSIABANK	436 724	12,79 %	2	460 959	12,43 %	2	+24 235	+5,5 %	8,2 %
BOA	407 662	11,94 %	3	392 331	10,58 %	3	-15 331	-3,8 %	-5,2 %
CBI BENIN	**346 367**	**10,14 %**	**4**	**350 813**	**9,46 %**	**4**	**+4 446**	**+1,3 %**	**1,5 %**
ECOBANK	340 352	9,97 %	5	332 967	8,98 %	5	-7 385	-2,2 %	-2,5 %
SGB	213 132	6,24 %	6	226 360	6,10 %	6	+13 228	+6,2 %	4,5 %
BAB	166 766	4,88 %	8	156 738	4,22 %	7	-10 028	-6,0 %	-3,4 %
BSIC	153 117	4,48 %	9	156 011	4,21 %	8	+2 894	+1,9 %	1,0 %
ORABANK	171 661	5,03 %	7	145 249	3,92 %	9	-26 412	-15,4 %	-8,9 %
UBA	146 899	4,30 %	10	140 324	3,78 %	10	-6 575	-4,5 %	-2,2 %
BGFI	130 263	3,81 %	11	102 286	2,76 %	11	-27 977	-21,5 %	-9,5 %
CBAO	30 001	0,88 %	12	29 163	0,79 %	12	-838	-2,8 %	-0,3 %
BANGE BANK	11 471	0,34 %	14	28 197	0,76 %	13	+16 726	+145,8 %	5,7 %
SONIBANK	12 414	0,36 %	13	15 428	0,42 %	14	+3 014	+24,3 %	1,0 %
TOTAUX	**3 414 710**	**100 %**		**3 709 913**	**100 %**		**+295 203**	**+8,6 %**	**100 %**

Le marché du crédit est aussi concentré sur BIIC qui détient près du tiers des encours (31,62% en 2025, contre 24,83 % en 2024), après une progression de +38,4%. CBI Bénin conserve sa 4ème place avec une croissance modérée mais positive de ses encours (+1,3 %), quand plusieurs banques reculent nettement : Orabank (-15,4%), BGFI (-21,5%) et BAB (-6,0%).



SYNDICAT DE PLACEMENT

BENIN: Africa Bourse, AGI, BIIC Financial Services (BFS), SGI Benin, United Capital for Africa / **BURKINA FASO :** Coris Bourse, Image Finances Internationales, SA2IF, SBIF/ **COTE D'IVOIRE :** Atlantique Finance, Attijari Securities West Africa (ASWA), BICI Bourse, BNI Finances, BOA Capital Securities, BRIDGE Securities, BSIC CAPITAL, EDC Investment Corporation (EIC), Hudson & CIE, Kerales Finance, MAC AFRICAN SGI, NSIA Capital, Phoenix Capital Management, Sirius Capital, SGCSWA, Matha Securities, ORAGROUP Securities, Gek Capital, Mansa Capital, One Africa Market Côte d'Ivoire / **MALI :** CIFA Bourse, SGI Mali , Global Capital / **NIGER :** SGI Niger / **SENEGAL :** ABCO Bourse, CGF Bourse, Everest Finance, IMPAXIS Securities, Finance Gestion et Intermédiation, Invictus Capital & Finance / **TOGO :** Africa Diamond Invest (ADI), SGI Togo

Document VISE par l'Autorité des Marchés Financiers de l'Union monétaire Ouest Africaine (AMF-UMOA) le 11/11/2026 sous le numéro OA/26-05

EMETTEUR

CORIS BANK INTERNATIONAL

ARRANGEUR ET CHEF DE FILE DE L'OPERATION

Coris Bourse

L'Excellence au service du rendement